



Public Safety
Canada

Sécurité publique
Canada

Recherche sur la sensibilisation du public 2024

RAPPORT FINAL

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada

Fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : 0D160-25-2003

Numéro d'enregistrement : POR 028-24

Date du contrat : 12 août 2024

Date du rapport : 5 décembre 2024

Travail sur le terrain : du 30 septembre au 14 octobre 2024

This report is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport :

ps.communications-communications.sp@canada.ca

Recherche sur l'opinion publique 2024 au sujet de la cyberintimidation

Rapport final

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada par Environics Research

Décembre 2024

Permission de reproduire

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse : ps.communications-communications.sp@canada.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2024.

N° de catalogue : PS4-251/2024F-PDF

ISBN 978-0-660-74813-9

This report is also available in English under the title *Cyberbullying Public Awareness Research 2024 – Final Report*

Table des matières

Résumé du rapport	1
Énoncé de neutralité politique et coordonnées	5
Introduction	6
Constatations détaillées	8
I. Sécurité et technologie	8
II. Perceptions de la cyberintimidation	14
III. Expérience de cyberintimidation	21
IV. Être témoin de cyberintimidation	35
V. Perpétration de cyberintimidation.....	40
VI. Réaction à la cyberintimidation.....	43
Annexe A : Méthodologie	49
Annexe B : Instrument de la recherche quantitative	52
VII. Questionnaire à l'intention des jeunes	52
VIII. Questionnaire à l'intention des parents.....	66



Résumé du rapport

1. Contexte et objectifs

Sécurité publique Canada souhaite mieux comprendre comment prévenir et contrer efficacement la cyberintimidation. Au printemps 2019, une étude sur la sensibilisation du public a été menée afin de servir de référence concernant les connaissances, les expériences, les attitudes et les comportements des jeunes Canadiens et Canadiennes et de leurs parents à l'égard de ce phénomène. L'information ainsi recueillie a servi à concevoir et à mettre en œuvre une campagne pluriannuelle de sensibilisation à la cyberintimidation. En mars 2021, Sécurité publique a lancé un site Web et d'autres outils de communication, dont des ressources sur la cyberintimidation ainsi que de l'information sur la façon d'obtenir de l'aide dans de telles situations. Lancée au cours de l'exercice 2021-2022, la campagne a combiné ses ressources avec celles de l'initiative Exploitation sexuelle des enfants en ligne, puisqu'elles partageaient les mêmes thèmes et visaient le même public de jeunes. Le tout visait à mettre en place une approche à long terme menant à la création d'une tournée de présentations virtuelles et en personne à l'intention des élèves de 7^e et de 8^e année.

Au cours de la quatrième année de financement, en 2021-2022, Sécurité publique a mené un deuxième programme de recherche sur l'opinion publique dans le but d'évaluer les changements dans les connaissances et les comportements de la population en matière de cyberintimidation. Cette nouvelle étude visait à comparer les résultats avec les données de référence de 2019, et à mesurer l'incidence de la campagne de marketing au cours des années précédentes.

Le projet de recherche mené à l'automne 2024 vise à évaluer l'ampleur des changements dans les connaissances et les comportements des jeunes et des parents de jeunes du Canada en matière de cyberintimidation, en comparant les résultats à ceux tirés des sondages de 2019 et de 2022. Les constatations issues de la recherche sur l'opinion publique permettront également de déterminer si les jeunes et les parents savent maintenant mieux où obtenir de l'aide s'ils sont victimes ou témoins de cyberintimidation. L'étude a ciblé deux groupes, soit les jeunes de 14 à 24 ans, de même que les parents de jeunes de 10 à 24 ans.

Les constatations viendront appuyer les futurs plans et activités en matière de politiques et de communications pour sensibiliser la population, et aideront à déterminer l'orientation que pourrait prendre la campagne contre la cyberintimidation au cours des prochaines années.

2. Méthodologie

Environics Research a réalisé deux sondages en ligne auprès de la population canadienne entre le 30 septembre et le 14 octobre 2024. Le premier a été mené auprès de 801 jeunes de 14 à 24 ans, et le deuxième, auprès de 604 parents d'enfants de 10 à 24 ans. Des quotas ont été fixés selon l'âge, le sexe et la région de résidence, et les données ont été pondérées de façon à ce que l'échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles.

Aucune marge d'erreur ne peut être établie ici, puisqu'un sondage en ligne fait appel à un échantillon non probabiliste. Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des données fiables pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d'intérêt, soit les parents et les jeunes. De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ce sondage se trouvent à l'annexe A.

3. Coût de la recherche

La valeur de ce contrat s'élève à 90 371,75 \$ (TVH incluse).

4. Principales constatations

Avec le temps, les jeunes et leurs parents se sentent de moins en moins en sécurité en ligne. Les deux groupes ne s'entendent pas toujours quant aux applications de médias sociaux et aux outils de communication que les jeunes utilisent, ni sur ceux où survient la cyberintimidation.

Sécurité et technologie. Le pourcentage de jeunes qui se sentent en sécurité en ligne a diminué au fil des ans, et un peu plus du quart ont aujourd'hui cette impression. Une tendance semblable est observée chez les parents, qui ont toujours été plus susceptibles que leurs enfants de juger divers endroits à risque. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de la navigation en ligne; en effet, seulement un peu plus d'une personne sur dix chez les parents estime que ses enfants sont en sécurité lorsqu'ils utilisent Internet.

Bien que l'on constate un changement des perceptions de la sécurité, le temps que les jeunes passent en ligne est demeuré inchangé depuis 2022. En moyenne, les jeunes continuent de passer environ six heures par jour en ligne, dont le tiers qui affirme utiliser Internet pour des interactions sociales au moins une fois par heure. YouTube et Instagram sont toujours les deux plateformes de médias sociaux les plus souvent utilisées chez les jeunes, quoi que l'usage de YouTube, de TikTok, de Facebook et de Twitch ait augmenté depuis 2022. Bien que ces tendances soient signalées par les jeunes, la hausse de l'usage de ces plateformes précises ne semble pas avoir été relevée par les parents.

Une majorité des jeunes continuent de signaler des expériences principalement positives lors de leurs activités sociales en ligne, comme l'envoi de textos ou de messages, les jeux et l'utilisation des médias sociaux. Jouer à des jeux vidéo, en particulier, est plus souvent considéré comme une expérience positive, après avoir connu une baisse marquée en 2022.

Perceptions de la cyberintimidation. La sensibilisation générale à la cyberintimidation est demeurée constante depuis 2022. Toutefois, en 2024, les jeunes sont plus nombreux à avoir très conscience de ce phénomène, près de sept sur dix fournissant cette réponse. Toujours chez les jeunes, le fait d'être très conscient de la cyberintimidation est associé à une plus grande utilisation d'Internet, et est plus répandu chez les 18 à 24 ans. Les jeunes anglophones sont plus susceptibles que les jeunes francophones de se dire très conscients de la cyberintimidation, tandis que l'inverse est vrai du côté des parents, chez qui les francophones sont plus nombreux que les anglophones à avoir une grande conscience du problème.

Bien qu'une majorité de jeunes (sept sur dix) disent avoir appris ce qu'est la cyberintimidation à l'école ou par leurs enseignants, ce pourcentage a connu une baisse depuis 2022. De la même façon, les jeunes sont moins susceptibles d'entendre parler de cyberintimidation dans des publicités ou des messages d'intérêt public. Les jeunes de groupes racisés sont parmi les plus susceptibles d'avoir appris ce qu'est la cyberintimidation dans l'actualité.

L'impression que la cyberintimidation constitue un problème grave pour les jeunes au Canada est restée au même niveau qu'en 2022 sur le plan statistique, mais est moins répandue qu'en 2019.

- Les filles (chez les jeunes) et les femmes (chez les parents) sont toujours plus enclines que les garçons et les hommes à considérer la cyberintimidation comme un problème extrêmement grave.

- Les parents francophones continuent d'exprimer de plus fortes inquiétudes au sujet de la cyberintimidation, comparativement aux parents anglophones; cette tendance n'est toutefois pas observée chez les jeunes.

Au sein des deux groupes, de grandes majorités estiment toujours que la cyberintimidation est un problème courant qui touche beaucoup de jeunes. On continue aussi de croire que les victimes sont le plus souvent des personnes considérées comme peu attirantes physiquement, des personnes gaies, lesbiennes, transgenres ou de genre divers, des personnes racisées ou des femmes. Toutefois, depuis la première vague de la recherche, en 2019, tant les jeunes que les parents ont de plus en plus tendance à indiquer que les jeunes hommes et les garçons sont des victimes probables de cyberintimidation.

Dans les deux groupes, on continue de croire que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale au Canada, une impression qui est demeurée stable dans toutes les vagues du sondage. Les jeunes et les parents francophones, de même que les répondants et répondantes du Québec, sont plus nombreux à croire que la cyberintimidation est illégale.

Expériences de cyberintimidation. Le pourcentage de jeunes qui disent avoir déjà été victimes de cyberintimidation a augmenté au cours des deux dernières années, près de quatre sur dix en ayant déjà fait les frais. Malgré cette hausse chez les jeunes, les parents sont en général moins susceptibles d'indiquer que leur enfant a déjà été cyberintimidé. Lorsqu'on leur demande l'âge qu'avait leur enfant la première fois qu'il a subi de la cyberintimidation, les parents sont plus nombreux à indiquer qu'il avait entre 14 et 17 ans. Chez les parents, des pourcentages équivalents (d'environ quatre personnes sur dix) ont pris connaissance de cette cyberintimidation parce que leur enfant est venu leur en parler soit immédiatement, soit longtemps après les faits. Les parents dont l'enfant s'est confié immédiatement sont plus souvent des femmes.

En ce qui a trait aux plateformes où survient la cyberintimidation, les jeunes mentionnent de plus en plus souvent Snapchat, Discord et TikTok. Toutefois, malgré ces réponses, les parents ne semblent pas avoir davantage conscience de la cyberintimidation qui se produit sur ces plateformes.

Comme dans les vagues précédentes, la cyberintimidation prend le plus souvent la forme d'injures ou de commentaires négatifs sur l'apparence physique. Cependant, comparativement à 2022, le pourcentage de jeunes ayant reçu des injures a diminué, tandis que le nombre de commentaires négatifs sur l'apparence physique a augmenté. La fréquence des messages sexuellement explicites a aussi augmenté depuis 2022. Il est important de mentionner que, bien que la fréquence des commentaires négatifs sur l'apparence physique et les messages sexuellement explicites ait augmenté, les parents de jeunes cyberintimidés ne sont pas plus susceptibles de signaler ces formes d'intimidation en ligne.

En outre, les jeunes victimes sont maintenant plus nombreuses à indiquer qu'elles ont été intimidées par un étranger sur Internet ou une personne anonyme.

La cyberintimidation continue d'avoir les mêmes répercussions d'une vague à l'autre, et les mesures prises pour y réagir sont toujours les mêmes. Les jeunes qui ont cherché de l'aide ou qui ont rapporté leur expérience sont plus susceptibles d'avoir eu l'impression qu'on les soutenait et les comprenait, et que quelqu'un était de leur côté.

La crainte de subir un jour de la cyberintimidation a augmenté chez les jeunes depuis 2022; en effet, ceux et celles qui n'ont jamais été cyberintimidés sont presque deux fois plus nombreux à se dire très préoccupés à cet effet. Cette tendance n'est toutefois pas observée chez les parents.

Bien que sept parents sur dix jugent qu'aucune des applications de médias sociaux et méthodes de communication les plus populaires ne comporte aucun risque de cyberintimidation, plus de deux jeunes sur dix estiment que YouTube et que la messagerie texte et WhatsApp sont des plateformes sûres.

Être témoin de cyberintimidation. Près de la moitié des jeunes ont déjà vu quelqu'un d'autre se faire cyberintimider, une tendance plus répandue qu'en 2022. Ceux et celles ayant déjà été témoins de cyberintimidation sont beaucoup plus susceptibles d'indiquer que l'auteur était un étranger sur Internet.

La moitié des jeunes indiquent que l'incident dont ils ont été témoins consistait en des injures, bien que cette forme de cyberintimidation soit moins répandue qu'en 2022. Les jeunes sont en revanche maintenant plus nombreux à mentionner avoir été témoins de commentaires négatifs sur une incapacité physique. Les répondants et répondantes de 18 à 24 ans sont plus susceptibles que ceux plus jeunes d'avoir été témoins de commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique, l'identité de genre, les problèmes de santé, ainsi que les incapacités physiques, cognitives ou sensorielles.

Perpétration de cyberintimidation. Chez les jeunes, plus d'une personne sur dix avoue s'être déjà livrée à de la cyberintimidation ou en avoir déjà été accusée, un pourcentage en hausse par rapport aux vagues précédentes. En fait, les jeunes ayant eux-mêmes été victimes d'une telle pratique sont plus susceptibles que ceux n'en ayant jamais fait les frais d'avoir cyberintimidé quelqu'un dans le passé. De la même façon, les parents d'un enfant ayant déjà été cyberintimidé sont plus nombreux à croire que celui-ci s'est peut-être déjà lui-même livré à de la cyberintimidation. La même tendance est observée lorsqu'on demande aux parents s'ils craignent que leur enfant s'adonne un jour à de la cyberintimidation : ceux et celles qui expriment le plus d'inquiétudes à ce sujet sont souvent ceux dont l'enfant a déjà été victime de cyberintimidation.

Les jeunes qui pourraient s'être déjà livrés à de la cyberintimidation, ainsi que les parents de tels jeunes, sont plus susceptibles d'indiquer que la personne intimidée était un étranger sur Internet ou une personne anonyme, une tendance qui s'est considérablement accentuée par rapport aux vagues précédentes.

Réaction à la cyberintimidation. Lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'ils et elles feraient aujourd'hui en cas de cyberintimidation, les réactions qui reviennent le plus souvent consistent à bloquer le cyberintimideur ou à se confier à un parent. Les jeunes sont toutefois moins susceptibles qu'en 2022 de dire qu'ils bloqueraient le cyberintimideur ou qu'ils en parleraient à un ami. Le nombre de jeunes qui ignoreraient la situation, sans réagir, est aussi beaucoup plus faible. Parallèlement, le pourcentage qui signalerait l'incident à la police a augmenté, une personne sur dix affirmant qu'elle prendrait une telle mesure.

- Les jeunes qui ont déjà été victimes de cyberintimidation auraient davantage tendance à confronter directement le cyberintimideur, tandis que ceux et celles n'ayant jamais subi une telle pratique croient plutôt qu'ils en parleraient à un parent ou à la direction de leur école.

Bien que le niveau d'inquiétude à ce sujet soit un peu plus élevé chez les parents, une majorité dans les deux groupes est d'avis que la cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes et qu'il s'agit d'un problème croissant. Les parents sont moins susceptibles qu'en 2022 de juger que nous ne prenons pas cet enjeu assez au sérieux. Malgré cela, les membres de ce groupe sont aussi moins souvent convaincus qu'on les prendrait au sérieux s'ils signalaient un cas de cyberintimidation aux autorités.

Chez les parents comme chez les jeunes, une vaste majorité continue d'ignorer vers quels services d'assistance téléphonique ou sites Web se tourner pour obtenir de l'aide en cas de cyberintimidation, qu'il y ait ou non déjà eu des cas au sein de leur famille.

Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique sur les communications et l'image de marque et la Directive sur la gestion des communications. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh
Vice-président, Affaires publiques
Environics Research Group
derek.leebosh@environics.ca
(416) 820-1963

Fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-25-2003.

Date du contrat initial : 12 août 2024

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à ps.communications-communications.sp@canada.ca.

Introduction

1. Contexte

Au cours des dernières années, alors que les technologies de communication en ligne sont devenues de plus en plus omniprésentes, la cyberintimidation s'est révélée un problème majeur au Canada. En 2019, Sécurité publique Canada a mené une recherche sur l'opinion publique afin d'obtenir des données de référence sur les connaissances, les attitudes et les comportements de groupes cibles de Canadiens et Canadiennes à l'égard de ce phénomène, ainsi que pour mieux comprendre comment prévenir et combattre la cyberintimidation, tout en informant la population des ressources pour les aider à y faire face. Selon les résultats, presque toutes les personnes sondées savaient ce qu'est la cyberintimidation, mais elles ignoraient souvent où obtenir de l'aide.

À la suite de ce sondage de référence, une campagne de marketing a été lancée dans le but de faire connaître aux jeunes et à leurs parents ou tuteurs les ressources qui sont à leur disposition pour faire face à la cyberintimidation, et de donner aux jeunes les moyens de se protéger et de protéger les autres contre cette pratique. En mars 2021, Sécurité publique a lancé un site Web (canada.ca/cyberintimidation) à l'intention des parents, des tuteurs, des éducateurs et des jeunes. Ce site comprend des ressources sur la cyberintimidation ainsi que de l'information sur la façon d'obtenir de l'aide pour les victimes. Sécurité publique a ensuite mené un sondage de suivi à l'automne 2022 dans le but d'évaluer l'évolution des connaissances et des comportements de la population concernant la cyberintimidation. Les résultats ont ainsi pu être comparés aux données de référence de 2019 afin de mesurer l'incidence de la campagne de marketing au cours des années précédentes.

Deux ans plus tard, la présente vague de 2024 permettra d'assurer une évaluation cohérente des changements sur le plan des sensibilisations, connaissances, attitudes et des comportements par rapport aux sondages précédents et aidera à déterminer si un plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes savent maintenant où trouver de l'aide en cas de cyberintimidation.

2. Motifs et objectifs de l'étude

Sécurité publique Canada souhaite mener une recherche sur l'opinion publique dans le but d'évaluer les changements dans les connaissances, la sensibilisation et les comportements de la population canadienne à l'égard de la cyberintimidation par rapport aux résultats des sondages de 2019 et de 2022 sur la sensibilisation à la cyberintimidation. Les données recueillies permettront également de déterminer si les Canadiens et Canadiennes sont maintenant plus nombreux à savoir où trouver de l'aide dans une situation de cyberintimidation. L'étude a ciblé deux groupes, soit les jeunes de 14 à 24 ans, de même que les parents de jeunes de 10 à 24 ans.

Les constatations viendront appuyer les futurs plans et activités en matière de politiques et de communications pour sensibiliser la population, et aideront à déterminer l'orientation que pourrait prendre la campagne contre la cyberintimidation au cours des prochaines années. Les données soutiendront également les futurs plans et activités politiques et de communication concernant la sensibilisation du public et aideront à déterminer où la campagne de cyberintimidation pourrait potentiellement changer d'orientation dans les années à venir.

3. À propos de ce rapport

Le présent rapport commence par un résumé analytique exposant les principales constatations et conclusions, suivi d'une analyse détaillée des résultats. Une description détaillée de la méthodologie utilisée pour mener à bien cette recherche est présentée à l'annexe A. Les instruments de recherche se trouvent à l'annexe B.

Constatations détaillées

I. Sécurité et technologie

1. Sécurité perçue de lieux précis

Moins du tiers des jeunes affirment se sentir très en sécurité en ligne, tandis qu'un peu plus d'un parent sur dix estime que ses enfants sont très en sécurité sur Internet. Le sentiment de sécurité en ligne a décliné au fil des ans.

Lorsqu'on leur a demandé dans quelle mesure ils se sentaient personnellement en sécurité dans divers lieux, la majorité des deux groupes ont déclaré se sentir très en sécurité à la maison.

Ce sentiment a toutefois connu un déclin chez les jeunes au fil des ans. En fait, les pourcentages de jeunes qui se sentent en sécurité à l'école, au travail, en se promenant seuls dans leur quartier et sur Internet ont diminué au cours des dernières années.

Les parents perçoivent de façon semblable la sécurité de leurs enfants à la maison, à l'école et au travail. Ils et elles sont toutefois moins nombreux que les jeunes à juger que la navigation en ligne est sûre. En fait, depuis 2022, les parents sont beaucoup plus susceptibles de dire que leurs enfants ne sont pas en sécurité lorsqu'ils utilisent Internet.

Perceptions de la sécurité des jeunes par lieu

Pourcentage ayant répondu « très en sécurité »*	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
À la maison	83 %	86 %	87 %	88 %	91 %	91 %
À l'école	42 %	46 %	59 %	45 %	45 %	49 %
Au travail	37 %	43 %	63 %	37 %	38 %	51 %
En marchant seuls dans le quartier	34 %	38 %	43 %	38 %	41 %	41 %
En ligne	29 %	32 %	33 %	14 %	19 %	19 %

* À l'exclusion des répondants et répondantes ayant indiqué qu'une catégorie ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parents – Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

Parmi les jeunes, les groupes démographiques suivants sont plus susceptibles de se sentir très en sécurité en ligne :

- Les hommes ou les garçons (35 %, contre 24 % chez les femmes et les filles)
- Les anglophones (31 %, contre 21 % chez les francophones)

Les jeunes de 14 à 17 ans ont davantage tendance à se sentir au moins plus ou moins en sécurité en ligne, comparativement à ceux et celles qui sont plus âgés. Les membres de cette cohorte sont aussi plus nombreux que les jeunes de 18 à 24 ans à se sentir en sécurité à l'école ou à la maison. Les jeunes qui fréquentent toujours l'école sont plus susceptibles que ceux et celles ayant terminé leurs études à se sentir en sécurité en ligne.

Plus loin dans le sondage, on a posé aux jeunes deux questions distinctes pour savoir s'ils et elles ont déjà été intimidés en ligne, ou s'ils ont déjà posé des gestes envers quelqu'un qui pourraient être considérés comme de

la cyberintimidation. Ceux et celles qui ont indiqué ne jamais avoir subi de cyberintimidation se sentent plus en sécurité en ligne que ceux ayant déjà fait les frais de telles pratiques. Les personnes qui se sont déjà livrées à de la cyberintimidation sont aussi plus susceptibles de se sentir en sécurité sur Internet.

Chez les parents, les hommes sont plus susceptibles que les femmes de croire que leurs enfants sont très en sécurité lorsqu'ils naviguent sur Internet. L'impression que ses enfants sont au moins plus ou moins en sécurité en ligne est plus répandue chez les 50 ans et plus dont les enfants sont plus âgés (de 18 à 24 ans). Plus loin dans le sondage, les parents devaient indiquer si leurs enfants avaient déjà été victimes de cyberintimidation. Ceux et celles dont ce n'était pas le cas sont plus nombreux à juger que leurs enfants sont au moins plus ou moins en sécurité sur Internet.

2. Temps passé en ligne

Les jeunes passent autant de temps en ligne qu'en 2022.

Six jeunes sur dix (60 %) déclarent passer plus de cinq heures par jour en ligne, un résultat qui concorde sur le plan statistique avec celui de 2022. Le temps moyen passé en ligne est toujours de six heures.

Heures passées en ligne chaque jour

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)
1	2 %	2 %	4 %
2	6 %	8 %	11 %
3	13 %	15 %	18 %
4	16 %	15 %	19 %
5 ou plus	60 %	57 %	45 %
Moyenne	6 heures	6 heures	5,1 heures

Jeunes – Q2. Combien d'heures par jour environ passez-vous en ligne?

Les jeunes de 18 ans et plus ainsi que ceux et celles qui ont poursuivi des études universitaires ou qui ne sont pas actuellement aux études sont parmi les plus susceptibles de passer plus de 6 heures en ligne. Plus tard au cours du sondage, les jeunes devaient indiquer s'ils et elles avaient déjà été l'auteur ou la victime de cyberintimidation. Les victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles de passer plus de temps que la moyenne en ligne. C'est aussi le cas de ceux et celles qui se sont déjà livrés à de la cyberintimidation. Les jeunes présentant une incapacité sont aussi plus enclins à passer plus de temps en ligne que la moyenne. Dans tous les cas, le fait de passer plus de temps que la moyenne en ligne est associé à des interactions sociales sur Internet au moins toutes les heures.

En revanche, il est plus courant de passer moins de temps en ligne (moins de 5 heures) chez les jeunes de 14 à 17 ans, qui sont actuellement au secondaire ou qui ne travaillent pas en général. Les membres de ce groupe sont aussi plus susceptibles d'avoir au moins quelque peu conscience de la cyberintimidation, bien qu'ils n'aient jamais eux-mêmes fait les frais.

3. Utilisation d’Internet pour les interactions sociales

La majorité des jeunes disent toujours utiliser Internet au moins plusieurs fois par jour pour leurs interactions sociales, dont le tiers qui le font constamment.

Neuf jeunes sur dix disent utiliser Internet pour des interactions sociales comme les textos, les messages ou le clavardage toutes les heures ou constamment (35 %), ou plusieurs fois par jour (55 %). Depuis 2022, les jeunes tendent davantage à utiliser Internet plusieurs fois par jour, qu’à le faire constamment. Les perceptions des parents quant au comportement social de leurs enfants en ligne sont semblables.

Utilisation d’Internet pour les interactions sociales

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
À toutes les heures ou plus souvent/constamment	35 %	41 %	39 %	37 %	39 %	36 %
Quelques fois par jour	55 %	46 %	52 %	45 %	47 %	50 %
Environ une fois par jour	6 %	6 %	5 %	7 %	5 %	6 %
Quelques fois par semaine	2 %	4 %	3 %	5 %	5 %	3 %
Une fois par semaine ou moins	1 %	1 %	1 %	2 %	2 %	1 %

Jeunes – Q3. À quelle fréquence utilisez-vous l’internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

Parents – Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils l’internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

Chez les jeunes, les groupes démographiques les plus susceptibles d’utiliser Internet au moins toutes les heures pour des interactions sociales sont les suivants :

- Les résidents et résidentes des Prairies (43 %) et du Québec (38 %)
- Les personnes qui s’identifient comme membres de la communauté 2ELGBTQIA+ (49 %)

Les jeunes qui ont des interactions sociales sur Internet au moins une fois par heure sont aussi plus susceptibles d’avoir une grande conscience de la cyberintimidation et d’en avoir déjà été victimes. Les membres de ce groupe sont aussi plus nombreux à avoir été témoins de cyberintimidation.

Les parents qui tendent le plus à indiquer que leurs enfants utilisent Internet au moins une fois par heure sont les suivants :

- Les 50 ans et plus (41 %, contre 32 % chez les moins de 50 ans)
- Ceux et celles ayant poursuivi des études collégiales, d’un programme d’apprentissage ou d’une école de métier (46 %), comparativement à ceux et celles plus ou moins scolarisés
- Ceux et celles dont les enfants sont de jeunes adultes de 18 à 24 ans (47 %, contre 29 % chez ceux et celles qui ont des enfants et des adolescents de 10 à 17 ans)

Les parents dont les enfants utilisent Internet au moins toutes les heures sont également plus susceptibles d’affirmer que ces derniers ont déjà été victimes de cyberintimidation.

4. Utilisation de sites et d'applications de médias sociaux

YouTube, Instagram et TikTok sont les applications de médias sociaux les plus utilisées par les jeunes. L'utilisation de YouTube, de TikTok, de Facebook et de Twitch a augmenté.

Au moins sept jeunes sur dix indiquent avoir utilisé Instagram et YouTube au cours de la dernière semaine. Depuis 2022, l'utilisation de YouTube, de TikTok, de Facebook et de Twitch est devenue plus fréquente. Les plateformes Reddit, Twitch et Tumblr sont quant à elles utilisées par une minorité.

Les perceptions des parents ne concordent pas toujours avec l'utilisation des médias sociaux rapportée par les jeunes, et ce, pour la majorité des sites et applications. Par exemple, alors que huit jeunes sur dix affirment avoir utilisé YouTube au cours de la dernière semaine, seulement six parents sur dix indiquent une telle utilisation chez leur enfant. De la même façon, bien que plus de sept jeunes sur dix aient dit avoir utilisé Instagram au cours de la dernière semaine, seulement un peu plus de la moitié des parents en disent de même.

Utilisation de sites ou d'applications de médias sociaux au cours de la dernière semaine

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
YouTube	82 %	72 %	74 %	63 %	66 %	71 %
Instagram	74 %	71 %	71 %	56 %	57 %	64 %
TikTok	63 %	51 %	–	48 %	50 %	–
Snapchat	58 %	61 %	62 %	45 %	51 %	55 %
Facebook	55 %	49 %	71 %	44 %	42 %	67 %
Messagerie texte/WhatsApp*	54 %	–	–	49 %	–	–
Messagerie texte*	–	65 %	76 %	–	65 %	74 %
WhatsApp*	–	29 %	28 %	–	25 %	21 %
Discord	32 %	31 %	9 %	19 %	16 %	–
Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation, Steam)*	30 %	–	–	27 %	–	–
PlayStation Network*	–	11 %	11 %	–	–	–
Xbox Live*	–	9 %	9 %	–	–	–
X (anciennement Twitter)	28 %	26 %	24 %	13 %	17 %	30 %
Reddit	23 %	23 %	16 %	7 %	7 %	6 %
Twitch	15 %	11 %	5 %	8 %	8 %	–
Tumblr	5 %	–	–	< 1 %	–	–

Jeunes – Q4. Parmi les sites ou des applications de médias sociaux en ligne suivants, lesquels avez-vous utilisés au cours de la semaine dernière?

Parents – Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne qui suivent vos enfants utilisent-ils?

– Réponse non proposée cette année-là.

* « Messagerie texte » et « WhatsApp » constituaient deux catégories distinctes avant la vague de 2024. « Xbox Live » et « PlayStation Network » constituaient deux catégories distinctes avant la vague de 2024.

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'indiquer avoir utilisé TikTok, Snapchat et la messagerie texte ou WhatsApp. Les garçons, quant à eux, sont plus susceptibles que les filles d'avoir utilisé Discord, les plateformes de jeu, X (anciennement Twitter), Reddit et Twitch. L'utilisation de Tumblr est un peu plus courante chez les jeunes qui s'identifient comme de genre divers.
- Les 18 à 24 ans sont plus enclins à signaler avoir utilisé Instagram, Discord, X et Reddit. Les 22 à 24 ans sont quant à eux plus susceptibles d'avoir utilisé Twitch et Snapchat. Enfin, les jeunes de 14 à 17 ans ont davantage tendance à utiliser les plateformes de jeu comme Xbox Live et PlayStation.
- Sur le plan géographique, c'est au Québec qu'on utilise le plus Facebook. L'utilisation de Discord et des plateformes de jeu est plus répandue dans les Prairies. On utilise davantage Reddit en Colombie-Britannique.
- Les francophones tendent davantage à utiliser Facebook, tandis que les anglophones se tournent plus souvent vers la messagerie texte ou WhatsApp, Discord, les plateformes de jeu, X, Reddit et Tumblr.
- Les jeunes qui ont déjà été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles d'indiquer que TikTok, Snapchat, la messagerie texte ou WhatsApp, Discord, les plateformes de jeu, X et Reddit sont les sites de médias sociaux ou outils de communication qu'ils et elles utilisent le plus, des résultats qui sont aussi observés chez les jeunes ayant été témoins de cyberintimidation.
- Ceux et celles qui passent plus de temps en ligne (qui vont sur Internet au moins toutes les heures) tendent davantage à utiliser Instagram, TikTok et Snapchat.
- Les jeunes de groupes racisés sont plus susceptibles d'utiliser Instagram. Les jeunes autochtones tendent davantage à utiliser TikTok et X. Les jeunes qui s'identifient comme 2ELGBTQIA+ sont parmi les plus susceptibles d'utiliser Discord et Tumblr.

Les parents ayant des enfants de 18 à 24 ans sont plus susceptibles que ceux et celles dont les enfants sont plus jeunes d'indiquer que leurs enfants utilisent la plupart des sites ou des applications de médias sociaux.

5. Expérience relative aux activités sociales en ligne

La plupart des jeunes continuent de signaler des expériences principalement positives lors de leurs activités sociales en ligne, comme l'envoi de textos ou de messages, les jeux et l'utilisation des médias sociaux.

Lorsqu'on a demandé aux jeunes d'évaluer leur expérience relative à certaines activités sociales en ligne, huit sur dix ont affirmé que leurs expériences relatives à l'envoi de textos et de messages sont au moins principalement positives, tandis que sept sur dix en disent de même pour les jeux et six sur dix, pour l'utilisation des médias sociaux. Les jeunes qui jouent à des jeux vidéo sont beaucoup plus susceptibles qu'en 2022 de considérer cette activité comme une expérience positive. En effet, le pourcentage de joueurs qui ont exprimé ce sentiment se rapproche maintenant de la référence de 2019, après avoir connu une baisse marquée en 2022.

Perception des activités sociales en ligne

Pourcentage pour qui l'expérience est tout à fait ou majoritairement positive*	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)
Textos et messages	82 %	80 %	84 %
Jeux	69 %	57 %	74 %
Utilisation des médias sociaux	60 %	61 %	68 %

* À l'exclusion des répondants et répondantes ayant indiqué qu'une catégorie ne s'applique pas à eux.

Jeunes – Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (p. ex., clavardage avec des amis, jeux et utilisation des médias sociaux) est-elle une expérience positive ou négative pour vous?

Les jeunes les plus susceptibles de considérer l'envoi de textos et de messages comme une expérience positive sont les 14 à 17 ans, ceux et celles qui vivent toujours chez leurs parents, et les membres de la communauté 2ELGBTQIA+.

Les hommes et les garçons, les 14 à 17 ans, les francophones et les jeunes qui présentent une incapacité cognitive sont plus susceptibles de vivre des expériences positives lorsqu'ils jouent en ligne.

L'utilisation des médias sociaux est plus souvent considérée comme une expérience positive par les jeunes de 14 à 17 ans, les francophones et ceux et celles qui vivent chez leurs parents. C'est aussi le cas chez les jeunes qui ne font pas partie d'un groupe en quête d'équité, ainsi que chez ceux et celles qui n'ont jamais été ni victimes ni témoins de cyberintimidation.

Les jeunes plus âgés (de 18 ans et plus) sont plus nombreux à indiquer que l'une ou l'autre de ces activités en ligne s'avère en général une expérience négative pour eux.

II. Perceptions de la cyberintimidation

1. Conscience de la cyberintimidation

Dans les deux groupes, plus de neuf personnes sur dix disent avoir au moins plus ou moins conscience de la cyberintimidation, et le niveau de conscience est de plus en plus important.

Les pourcentages de jeunes et de parents qui indiquent avoir en général conscience de la cyberintimidation sont semblables à ceux de 2019 et de 2022. Cela dit, les jeunes sont plus nombreux aujourd’hui qu’ils ne l’étaient en 2022 à en être *très* conscients. Les résultats chez les parents sont toutefois demeurés semblables à ceux des vagues précédentes de la recherche.

Conscience de la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Très conscient(e)	65 %	58 %	60 %	51 %	47 %	49 %
Plus ou moins conscient(e)	29 %	35 %	35 %	42 %	45 %	44 %
Pas très conscient(e)	4 %	5 %	4 %	6 %	5 %	5 %
Je n’en ai jamais entendu parler auparavant	1 %	1 %	1 %	1 %	2 %	1 %

Jeunes – Q6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation » ?

Parents – Q4. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation » ?

Chez les jeunes, les groupes démographiques suivants sont plus susceptibles d’avoir *très* conscience de la cyberintimidation :

- Les 22 à 24 ans (70 %, contre 63 % chez les plus jeunes)
- Les anglophones (67 %, contre 58 % chez les francophones)

Ceux et celles qui vont sur Internet au moins toutes les heures sont aussi plus susceptibles d’avoir *très* conscience de la cyberintimidation, tout comme le sont les jeunes qui ont déjà été victimes ou témoins de cyberintimidation. C’est aussi le cas des membres de la communauté 2ELGBTQIA+.

Chez les parents, ce sont ceux et celles qui sont francophones et qui résident au Québec qui sont plus susceptibles d’avoir *très* conscience de la cyberintimidation. C’est aussi le cas des personnes qui ont déjà été témoins de cyberintimidation.

2. Sources d'information sur la cyberintimidation

C'est encore surtout à l'école ou auprès de leurs enseignants que les jeunes entendent parler de cyberintimidation, bien que ce soit moins le cas qu'en 2022. Les publicités et les messages d'intérêt public sont en revanche de moins en moins souvent des sources d'information à ce sujet.

Sept jeunes sur dix ont appris l'existence de la cyberintimidation à l'école ou par leurs enseignants. Quatre sur dix en ont entendu parler par leurs parents, dans les nouvelles, ou par des amis ou des connaissances qui en ont été victimes. Depuis 2019, les jeunes sont de moins en moins nombreux à avoir appris l'existence de ce phénomène dans des publicités ou des messages d'intérêt public, une tendance qui se poursuit encore en 2024. Il est en revanche de plus en plus fréquent pour elles et eux d'avoir entendu parler de cyberintimidation parce qu'ils en ont eux-mêmes fait l'expérience. Les résultats pour les autres sources d'information mentionnées sont demeurés stables depuis 2022.

Sources d'information sur la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 790)
À l'école ou des enseignants	69 %	75 %	78 %
De mes parents	42 %	40 %	39 %
Des nouvelles à ce sujet	39 %	43 %	57 %
Des amis ou connaissances en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation	39 %	37 %	44 %
Des publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet	34 %	43 %	59 %
De l'expérience personnelle de la cyberintimidation	25 %	21 %	20 %
Autre	< 1 %	1 %	1 %

Jeunes – Q7. Où et comment avez-vous appris ce qu'est la cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus susceptibles que les garçons d'avoir entendu parler de cyberintimidation par leurs amis ou des connaissances qui en ont été victimes, ainsi que par des publicités et messages d'intérêt public à ce sujet.
- Les moins de 18 ans, qui sont encore probablement au secondaire, sont plus nombreux que les jeunes plus âgés à avoir appris ce qu'est la cyberintimidation à l'école ou auprès d'enseignants ou de leurs parents.
- Les jeunes qui n'habitent plus avec leurs parents sont plus susceptibles que ceux dont c'est encore le cas d'avoir appris l'existence de la cyberintimidation par des amis ou des connaissances qui en ont été victimes, ou par leur propre expérience.
- Les jeunes anglophones sont plus nombreux que les francophones à avoir appris ce qu'est la cyberintimidation dans les nouvelles, ou auprès d'amis ou de connaissances qui en ont été victimes.
- Les jeunes qui affirment ne jamais avoir intimidé quelqu'un en ligne sont plus susceptibles que ceux et celles qui pourraient s'être livrés à cette pratique à avoir appris l'existence de ce phénomène à l'école ou auprès d'enseignants ou de leurs parents.

- Les jeunes de groupes racisés sont plus susceptibles que les autres d’avoir entendu parler de cyberintimidation dans les nouvelles, tandis que les jeunes 2ELGBTQIA+ ont plus souvent appris ce dont il s’agit parce qu’eux-mêmes ou d’autres personnes qu’ils connaissent en ont été victimes.

3. Gravité perçue de la cyberintimidation

La perception selon laquelle la cyberintimidation constitue un problème grave pour les jeunes au Canada demeure répandue, plus de six jeunes sur dix et plus de sept parents sur dix étant de cet avis.

Lorsqu’on demande aux répondants et répondantes d’évaluer dans quelle mesure la cyberintimidation constitue un problème pour les jeunes au Canada, la majorité des jeunes sont d’avis qu’il s’agit d’un problème très grave, les deux tiers lui accordant une note de 7 sur une échelle de 10 points. Ces résultats sont stables depuis 2022. Cela dit, l’opinion selon laquelle la cyberintimidation constitue un problème grave est moins répandue chez les jeunes, par rapport à 2019. Moins d’une personne sur dix affirme quant à elle qu’il ne s’agit pas vraiment d’un problème. Les parents sont toujours plus nombreux que les jeunes à indiquer que la cyberintimidation constitue un problème grave.

Mesure dans laquelle la cyberintimidation est perçue comme un problème

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Problème grave (7 à 10)	65 %	67 %	73 %	75 %	77 %	79 %
Problème modéré (4 à 6)	27 %	26 %	20 %	20 %	18 %	16 %
Pas vraiment un problème (0 à 3)	8 %	6 %	7 %	4 %	4 %	3 %
Moyenne	7,2	7,3	7,4	7,7	7,7	7,8

Jeunes – Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle un problème pour les jeunes au Canada?

Parents – Q5. Selon vous, dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d. les 10 à 24 ans) au Canada? Veuillez répondre à l’aide d’une échelle de 0 à 10.

Chez les jeunes, sont plus susceptibles de voir la cyberintimidation comme un problème très grave (note de 8 à 10 sur 10) : les femmes et les filles (55 %, contre 43 % chez les garçons), les personnes très conscientes de la cyberintimidation (57 % contre 32 % chez celles qui en ont moins conscience), ainsi que les personnes qui en ont déjà été victimes (60 %, contre 42 %) ou témoins (57 % contre 41 %).

Les parents plus susceptibles de considérer la cyberintimidation comme un problème très grave (note de 8 à 10) sont plus souvent des femmes (64 %, contre 53 % chez les hommes) et des francophones (69 %, contre 55 % chez les anglophones), et ont souvent très conscience de ce phénomène (67 %, contre 48 % chez ceux et celles qui en ont moins conscience). Les parents d’un enfant qui présente une incapacité ou qui a déjà été victime de cyberintimidation tendent davantage à considérer cet enjeu comme un problème très grave, comparativement à ceux et celles dont l’enfant n’a pas d’incapacité et n’a jamais subi d’intimidation en ligne.

4. Fréquence perçue de la cyberintimidation

Au sein des deux groupes, de grandes majorités estiment toujours que la cyberintimidation est un problème omniprésent, ou du moins assez courant et qui touche un grand nombre de jeunes.

Les jeunes comme les parents perçoivent de façon semblable la fréquence de la cyberintimidation. En effet, environ deux personnes sur dix jugent que ce phénomène est omniprésent et que presque tout le monde en fait l'expérience, tandis que plus de la moitié estime qu'il s'agit d'un problème courant qui touche un grand nombre de jeunes. Dans les deux groupes, environ deux personnes sur dix sont quant à elles d'avis que la cyberintimidation survient à l'occasion et qu'elle ne touche qu'une minorité de jeunes. Il reste donc très peu de répondants et répondantes qui affirment que ce phénomène est plutôt rare.

Les perceptions des jeunes et des parents quant à l'ampleur de la cyberintimidation concordent avec les résultats de 2022.

Fréquence perçue de la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience.	20 %	20 %	17 %	21 %	18 %	17 %
La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.	52 %	55 %	60 %	56 %	57 %	60 %
La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes.	21 %	19 %	19 %	17 %	19 %	18 %
La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.	6 %	3 %	3 %	2 %	2 %	1 %

Jeunes – Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes d'être victimes de cyberintimidation?

Parents – Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes d'être victimes de cyberintimidation?

Chez les jeunes :

- Les répondants et répondantes les plus susceptibles de croire que la cyberintimidation est plutôt courante, voire omniprésente, et qu'elle touche un grand nombre de personnes sont les filles (comparativement aux garçons), les jeunes de 21 ans et moins (comparativement à ceux plus âgés) ou qui sont encore au secondaire (comparativement à ceux qui ne fréquentent pas l'école secondaire). Ce point de vue est aussi plus répandu chez les personnes très conscientes de la cyberintimidation, qui en ont elles-mêmes déjà été victimes ou témoins, qui sont membres de la communauté 2ELGBTQIA+ ou qui présentent une incapacité.
- Les personnes qui ne fréquentent pas actuellement l'école et celles qui vont en ligne au moins une fois par heure sont plus nombreuses à juger que la cyberintimidation est omniprésente et que presque tout le monde en fait l'expérience. Cette opinion est aussi plus souvent partagée par les personnes qui ont déjà été victimes ou témoins de cyberintimidation.
- Les garçons sont plus enclins que les filles à trouver que la cyberintimidation est plutôt rare et qu'elle ne touche qu'un très petit nombre de jeunes. Ce point de vue est aussi plus répandu chez les

personnes qui n'ont jamais été victimes ni témoins de ce phénomène, et chez celles qui n'appartiennent à aucun groupe en quête d'équité.

- L'opinion selon laquelle la cyberintimidation ne survient qu'à l'occasion et qu'elle ne touche qu'une minorité de jeunes est plus répandue chez les titulaires d'un diplôme universitaire, les anglophones (comparativement aux francophones), ainsi que chez les personnes qui ont plus ou moins conscience de la cyberintimidation, sans toutefois en avoir elles-mêmes été victimes ou témoins. Elle se retrouve aussi plus souvent chez les jeunes de groupes racisés.

Les parents ayant très conscience de la cyberintimidation sont plus susceptibles de croire que ce phénomène est omniprésent et qu'il touche presque tout le monde. Ce point de vue est aussi plus répandu chez les parents dont l'enfant a déjà été victime ou témoin de cyberintimidation ou s'est déjà lui-même livré à de la cyberintimidation.

5. Perception des victimes probables de cyberintimidation

Les jeunes et les parents continuent de croire que les victimes de cyberintimidation sont le plus souvent des personnes considérées comme peu attirantes physiquement, des personnes gaies, lesbiennes, transgenres ou de genre divers, des jeunes femmes ou des filles, ou encore des personnes racisées.

Lorsqu'on leur demande de réfléchir aux catégories précises de jeunes qui sont plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation, quatre jeunes sur dix mentionnent les personnes qui sont considérées comme peu attirantes physiquement ou qui ont un surpoids ou un poids insuffisant, les personnes gaies ou lesbiennes, ou encore les personnes transgenres ou de genre divers. Les parents sont en revanche moins enclins à croire que les personnes gaies, lesbiennes, transgenres ou de genre divers, les personnes racisées ou de couleur, ou encore les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale sont plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation. L'opinion selon laquelle tout le monde est tout aussi susceptible d'être victime de cyberintimidation est plus répandue chez les parents que chez les jeunes, mais est tout de même de moins en moins courante au sein des deux groupes.

Catégories de jeunes plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Les personnes qui sont peu attrayantes physiquement, qui ont un surpoids ou un poids insuffisant	43 %	44 %	43 %	35 %	37 %	35 %
Les personnes qui s’identifient comme gaies ou lesbiennes	40 %	39 %	40 %	31 %	33 %	31 %
Les personnes transgenres ou de genre divers	38 %	38 %	40 %	31 %	33 %	32 %
Les personnes de couleur ou racisées	35 %	36 %	32 %	29 %	29 %	27 %
Les jeunes femmes ou les filles	34 %	35 %	32 %	34 %	32 %	33 %
Les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale*	31 %	32 %	32 %	24 %	25 %	27 %
Les personnes ayant une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)**	27 %	31 %	30 %	22 %	26 %	24 %
Les personnes ayant une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)	26 %	33 %	31 %	20 %	25 %	25 %
Les personnes ayant une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)	19 %	–	–	10 %	–	–
Les jeunes hommes ou les garçons	19 %	16 %	14 %	18 %	16 %	13 %
Les personnes ayant une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire	18 %	–	–	12 %	–	–
Tout le monde est également susceptible d’être victime de cyberintimidation	29 %	37 %	41 %	38 %	43 %	49 %

Jeunes – Q10. D’après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation?

Parents – Q7. D’après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d’être victimes de cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

* La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s’agissait des « personnes atteintes d’une maladie mentale ».

** La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s’agissait des « personnes ayant un trouble d’apprentissage ».

Chez les jeunes :

- Les garçons comme les filles sont tout aussi susceptibles de juger que les catégories présentées sont plus vulnérables à la cyberintimidation. Les garçons sont toutefois plus enclins à considérer les jeunes hommes et les garçons comme des victimes probables, tandis que les filles sont plus nombreuses à indiquer que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation.

- Les 14 à 17 ans sont plus nombreux que ceux plus âgés à croire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation. Les 18 à 24 ans, quant à eux, croient plus souvent que les personnes ayant une incapacité cognitive, sensorielle ou liée à la santé mentale ou atteintes d’une maladie chronique sont plus vulnérables.
- Les jeunes sur le marché du travail tendent davantage à mentionner les personnes qui s’identifient comme gaies ou lesbiennes, qui présentent une incapacité sensorielle ou qui sont atteintes d’une maladie chronique comme victimes probables de cyberintimidation.
- Les jeunes qui vont en ligne toutes les heures croient que sont plus vulnérables les personnes peu attirantes physiquement. Ceux et celles ayant déjà été intimidés sont quant à eux plus susceptibles de mentionner les personnes atteintes d’une maladie chronique. Enfin, les jeunes qui pourraient déjà s’être livrés à de la cyberintimidation sont d’avis que les personnes ayant une incapacité physique ou sensorielle ou une maladie chronique sont des victimes probables.

Les parents les plus susceptibles de croire que tout le monde est tout aussi susceptible d’être victime de cyberintimidation sont les mères (comparativement aux pères), les francophones (comparativement aux anglophones) et les personnes très conscientes de la cyberintimidation. Les anglophones sont quant à eux plus susceptibles que les francophones de mentionner les jeunes hommes ou les garçons. Les parents dont l’enfant a déjà été victime de cyberintimidation sont plus nombreux à mentionner les jeunes hommes et les garçons, les personnes atteintes d’une maladie chronique et les personnes présentant une incapacité sensorielle.

6. Légalité perçue de la cyberintimidation

La majorité des jeunes et des parents continuent de croire que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale au Canada.

Les deux tiers des jeunes croient que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale au Canada, un résultat stable depuis 2022, mais qui a connu une baisse depuis la première fois qu’il a été mesuré, en 2019. Les trois quarts des parents continuent quant à eux de croire que la cyberintimidation est au moins essentiellement illégale. Dans les deux groupes, deux personnes sur dix indiquent ne pas connaître la réponse.

Impression de l’illégalité de la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
La cyberintimidation est illégale.	42 %	44 %	48 %	56 %	55 %	59 %
La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste.	24 %	21 %	23 %	18 %	19 %	16 %
Il n’existe aucune loi contre la cyberintimidation; c’est légal.	11 %	8 %	9 %	6 %	7 %	6 %
Je ne sais pas	21 %	26 %	20 %	19 %	19 %	19 %

Jeunes – Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Parents – Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

Les jeunes les plus susceptibles de croire que la cyberintimidation est illégale sont les suivants :

- Les 14 à 17 ans (59 %, contre 32 % chez les 18 à 24 ans)

- Les jeunes du Québec (56 %)
- Les francophones (58 %, contre 38 % chez les anglophones)
- Les jeunes actuellement aux études (47 %, contre 25 % chez ceux qui ne sont pas aux études) et qui ne travaillent pas (47 %, contre 39 % chez ceux qui travaillent)
- Les jeunes qui n'appartiennent pas à un groupe en quête d'équité (47 %)

Il convient aussi de noter que la cyberintimidation est moins souvent perçue comme étant illégale par les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ et par les personnes qui présentent une incapacité.

Tout comme chez les jeunes, les parents qui sont francophones ou qui résident au Québec sont plus nombreux à croire que la cyberintimidation est illégale. C'est aussi le cas des parents de 50 ans et plus et qui résident dans les provinces de l'Atlantique.

III. Expérience de cyberintimidation

1. Expériences personnelles

Près de quatre jeunes sur dix ont déjà été personnellement victimes de cyberintimidation, un résultat en hausse depuis 2022. Un peu moins de deux parents sur dix affirment avoir un enfant qui a déjà été intimidé en ligne.

Le pourcentage de jeunes qui disent avoir déjà été victimes de cyberintimidation a augmenté au cours des deux dernières années, près de quatre sur dix en ayant déjà fait les frais. Malgré cette hausse, les parents sont en général moins susceptibles d'indiquer que leur enfant a déjà été cyberintimidé.

Expérience de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Oui	38 %	32 %	30 %	18 %	20 %	23 %
Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation	–	–	–	13 %	14 %	18 %
Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation	–	–	–	6 %	6 %	4 %
Non, jamais	60 %	62 %	65 %	64 %	57 %	55 %

Jeunes – Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

Parents – Q10. Est-ce que l'un de vos enfants âgés de 10 à 24 ans a déjà été victime de cyberintimidation?

Les groupes de jeunes suivants sont les plus susceptibles d'avoir déjà été victimes de cyberintimidation :

- Les femmes et les filles (41 %, contre 33 % chez les hommes et les garçons)
- Les 18 à 24 ans (41 %, contre 32 % chez les 14 à 17 ans)
- Les anglophones (40 %, contre 28 % chez les francophones)
- Les jeunes qui vont en ligne au moins une fois par heure (45 %)
- Les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ (66 %)

- Les jeunes qui présentent une incapacité (64 %)

Il convient de noter que les jeunes affirmant avoir déjà commis des gestes de cyberintimidation sont plus susceptibles d'en avoir aussi déjà été victimes.

Les parents anglophones (20 %) sont plus susceptibles de dire avoir un enfant ayant déjà été cyberintimidé. C'est aussi le cas des parents d'un enfant ayant une incapacité ou qui s'identifie comme 2ELGBTQIA+.

2. Âge et genre des enfants cyberintimidés

Selon les parents d'enfants ayant déjà été cyberintimidés, ceux-ci avaient le plus souvent entre 14 et 17 ans au moment du premier incident.

Chez les parents d'un ou de plusieurs enfants ayant déjà été cyberintimidés, le tiers affirment que les enfants avaient entre 10 et 13 ans, tandis que la moitié indiquent que les enfants avaient entre 14 et 17 ans. Le pourcentage de parents dont les enfants se situaient dans ce dernier groupe d'âge a considérablement augmenté depuis 2022. En revanche, le pourcentage dont l'enfant avait entre 10 et 13 ans la première fois qu'il a été cyberintimidé a connu une baisse. Les parents sont tout aussi susceptibles qu'en 2022 d'indiquer que leur enfant victime de cyberintimidation est un homme ou un garçon, ou encore une femme ou une fille. En effet, pour la moitié, l'enfant cyberintimidé est un homme ou un garçon, alors que, pour six sur dix, il s'agit d'une femme ou d'une fille, ce qui concorde avec les résultats de la vague précédente de l'étude.

Âge et genre des enfants cyberintimidés

Réponse	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Âge			
De 10 à 13 ans	34 %	61 %	64 %
De 14 à 17 ans	53 %	32 %	55 %
De 18 à 24 ans	13 %	12 %	16 %
Genre			
Homme/garçon**	52 %	51 %	38 %
Femme/fille**	61 %	56 %	69 %
Il(s) s'identifie(nt) à un autre genre**	–	2 %	3 %

Parents – Q11A. *Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime pour la première fois de cyberintimidation?*

Parents – Q11B. *Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime pour la première fois de cyberintimidation?*

Parents – Q11C. *Quel est le genre de votre ou vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?*

* La question a été reformulée en 2024 de façon à inclure « pour la première fois ».

** Les catégories de genre ont été modifiées en 2024; les vagues précédentes indiquaient « genre masculin », « genre féminin » et « Autre identité de genre ».

3. Crainte quant à la cyberintimidation

Chez les jeunes n’ayant jamais subi de cyberintimidation, la moitié continue de craindre au moins quelque peu que cela lui arrive un jour; le pourcentage qui se dit très préoccupé à cette idée augmente quant à lui d’année en année. Chez les parents, huit personnes sur dix craignent au moins quelque peu que leur ou leurs enfants soient un jour victimes de cyberintimidation.

Chez les jeunes n’ayant jamais personnellement subi de cyberintimidation, la moitié se dit très ou plutôt préoccupée à l’idée que cela lui arrive un jour. Cette crainte s’est accentuée depuis 2022, et les membres de ce groupe sont maintenant près de deux fois plus nombreux à se dire *très* préoccupés à cet effet.

Chez les parents, huit personnes sur dix craignent au moins quelque peu que leur ou leurs enfants soient un jour victimes de cyberintimidation. Le niveau de préoccupation chez les parents est demeuré stable depuis 2022.

Crainte quant à la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes n’ayant jamais été victimes de cyberintimidation (n = 499)	2022 Jeunes n’ayant jamais été victimes de cyberintimidation (n = 504)	2019 Jeunes n’ayant jamais été victimes de cyberintimidation (n = 514)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Très préoccupé(e)	15 %	8 %	9 %	29 %	29 %	25 %
Plutôt préoccupé(e)	36 %	40 %	35 %	48 %	46 %	47 %
Très peu préoccupé(e)	30 %	35 %	38 %	19 %	21 %	25 %
Pas du tout préoccupé(e)	18 %	18 %	18 %	4 %	4 %	3 %

Jeunes – Q12a. Dans quelle mesure craignez-vous d’être un jour victime de cyberintimidation? Êtes-vous...? (QUESTION POSÉE UNIQUEMENT AUX JEUNES N’AYANT JAMAIS SUBI DE CYBERINTIMIDATION.)

Parents – Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation? Êtes-vous...?

Les jeunes de 14 à 21 ans sont plus susceptibles de craindre beaucoup ou quelque peu d’être un jour victimes de cyberintimidation (54 %, contre 41 % chez les 22 à 24 ans). Les anglophones sont aussi plus nombreux à se dire au moins plutôt préoccupés à cette idée (54 %, contre 39 % chez les francophones).

Les parents de moins de 35 ans, qui ont des enfants de moins de 18 ans, qui ont des filles ou dont les enfants s’identifient comme 2ELGBTQIA+ tendent davantage à craindre beaucoup ou quelque peu que leurs enfants soient un jour victimes de cyberintimidation.

4. Dernière expérience de cyberintimidation

La majorité des jeunes ayant déjà été victimes de cyberintimidation ont vécu une telle expérience il y a plus d'un an. Cependant, pour près de trois personnes sur dix, l'incident s'est déroulé de un à trois mois plus tôt. La plupart des parents indiquent aussi que l'expérience de cyberintimidation de leur enfant remonte à plus d'un an.

Les jeunes ayant déjà été victimes de cyberintimidation devaient indiquer à quand remonte leur dernière expérience. Pour moins d'une personne sur dix, l'intimidation s'est déroulée au cours de la dernière semaine ou du dernier mois. Pour le tiers, cela remonte à une période allant d'un mois à un an.

Moment de la dernière expérience de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Au cours de la dernière semaine	6 %	7 %	4 %	3 %	6 %	4 %
Au cours du dernier mois	9 %	13 %	10 %	10 %	7 %	5 %
Il y a de 1 à 3 mois	16 %	7 %	7 %	11 %	8 %	8 %
Il y a de 3 mois à 1 an	16 %	15 %	13 %	13 %	18 %	9 %
Il y a plus d'un an	45 %	51 %	57 %	55 %	49 %	60 %
Je ne me souviens pas	8 %	7 %	8 %	9 %	11 %	13 %

Jeunes – Q13. À quand remonte la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation?

Parents – Q12. À quand remonte la dernière fois où votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation?

Les garçons et les jeunes qui ont déjà été témoins de cyberintimidation ou qui en ont déjà commis sont plus susceptibles d'en avoir été victimes au cours de la semaine précédente.

5. Découverte de la cyberintimidation par les parents

Quatre parents sur dix affirment que leur enfant est venu les voir immédiatement pour leur confier leur expérience de cyberintimidation. Quatre autres sur dix l’ont découvert longtemps après les faits.

Tout comme en 2022, quatre parents sur dix ont appris que leur enfant avait été victime de cyberintimidation parce que celui-ci est venu leur en parler, soit immédiatement, soit longtemps après les faits. Deux parents sur dix l’ont appris d’une autre source.

Découverte de la cyberintimidation par les parents

Réponse	2024 Parents d’un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d’un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d’un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation	40 %	37 %	49 %
Mon enfant m’a parlé de la cyberintimidation longtemps après qu’elle a commencé	40 %	43 %	37 %
Mon enfant ne m’a pas parlé de la cyberintimidation, et je l’ai appris d’une autre source	19 %	20 %	12 %
Autre	1 %	1 %	2 %

Parents – Q13. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous avez appris que votre ou vos enfants avaient été victimes de cyberintimidation?

Les parents dont l’enfant leur a immédiatement confié leur expérience de cyberintimidation sont le plus souvent des femmes (49 %, contre 31 % chez les hommes) et des personnes très conscientes de ce phénomène (49 %).

6. Plateformes où les jeunes se font cyberintimider

Les jeunes se font le plus souvent cyberintimider sur Instagram et Facebook, mais aussi de plus en plus sur Snapchat, Discord et TikTok.

Depuis 2022, les jeunes mentionnent de plus en plus avoir subi de la cyberintimidation sur Snapchat, Discord et TikTok. La plateforme YouTube est aussi plus souvent relevée dans la présente vague, mais seulement par une minorité d’une personne sur dix. Les parents tendent davantage à croire que les jeunes se font surtout intimider sur Instagram, même si les jeunes ne mentionnent pas cette plateforme plus souvent que lors des vagues précédentes. Les parents ne semblent pas avoir plus conscience que la cyberintimidation survient sur Snapchat, Discord et TikTok, malgré les réponses fournies par les jeunes. Ils et elles sont d’ailleurs de plus en plus nombreux à ignorer où leur enfant a été victime de cyberintimidation. Les plateformes X et Tumblr sont quant à elles les moins souvent nommées.

Plateformes où les jeunes se font cyberintimider

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Instagram	31 %	28 %	19 %	23 %	16 %	12 %
Snapchat	27 %	22 %	17 %	17 %	17 %	16 %
Facebook	25 %	26 %	46 %	21 %	23 %	41 %
Discord	20 %	12 %	4 %	7 %	6 %	–
Messagerie texte/WhatsApp*	19 %	–	–	19 %	–	–
Messagerie texte*	–	21 %	29 %	–	15 %	29 %
WhatsApp*	–	6 %	5 %	–	5 %	4 %
TikTok	18 %	8 %	–	10 %	9 %	–
Plateformes de jeu (Xbox Live, PlayStation, Steam, etc.)*	15 %	–	–	8 %	–	–
PlayStation Network	–	4 %	5 %	–	–	–
Xbox Live	–	7 %	4 %	–	–	–
YouTube	10 %	5 %	4 %	3 %	1 %	7 %
X (anciennement Twitter)	8 %	6 %	7 %	2 %	3 %	7 %
Tumblr	4 %	–	–	1 %	–	–
Courrier électronique	1 %	8 %	6 %	–	11 %	10 %
Ailleurs	3 %	13 %	9 %	5 %	10 %	10 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	3 %	–	–	21 %	16 %	12 %

Jeunes – Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Parents – Q14. À votre connaissance, à quel endroit ou sur quelle plateforme votre ou vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

* « WhatsApp » et « messagerie texte » constituaient deux catégories distinctes avant la vague de 2024. « Xbox Live » et « PlayStation Network » constituaient deux catégories distinctes avant la vague de 2024.

- Les filles sont plus nombreuses à indiquer avoir été cyberintimidées sur Instagram, Snapchat, TikTok, ou encore par messagerie texte ou WhatsApp. Les garçons, quant à eux, mentionnent plus souvent Discord et les plateformes de jeu.
- Instagram est plus souvent relevée par les jeunes de 18 à 21 ans, comparativement à ceux plus jeunes (de 14 à 17 ans) ou plus âgés (de 22 à 24 ans).

- Discord est plus souvent mentionnée par les anglophones que par les francophones.

7. Plateformes jugées sûres

Pour les jeunes, YouTube, de même que la messagerie texte ou WhatsApp sont les applications de médias sociaux ou les outils de communication considérés comme étant les plus sûrs. Plusieurs jeunes et la majorité des parents jugent toutefois qu’aucune plateforme n’est sûre.

Les jeunes ayant déjà été victimes de cyberintimidation sont plus susceptibles que les parents de considérer comme sûre chacune des applications de médias sociaux et méthodes de communication présentées. En fait, sept parents sur dix dont l’enfant a déjà été cyberintimidé affirment qu’aucune de ces plateformes n’est sûre, tandis que c’est le cas de quatre jeunes sur dix. YouTube de même que la messagerie texte et WhatsApp sont considérés comme sûrs par le quart des jeunes. Les parents tendent davantage à juger que YouTube et Facebook sont des plateformes sûres, bien que seule une minorité d’une personne sur dix soit de cet avis.

Plateformes jugées sûres

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2024 Parents d’un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)
YouTube	24 %	11 %
Messagerie texte/WhatsApp	22 %	5 %
Facebook	15 %	10 %
Snapchat	15 %	2 %
Instagram	14 %	5 %
Discord	14 %	1 %
TikTok	14 %	5 %
Plateformes de jeu (Xbox Live, PlayStation, Steam, etc.)	7 %	2 %
X (anciennement Twitter)	6 %	1 %
Twitch	5 %	0 %
Reddit	5 %	2 %
Tumblr	4 %	1 %
Nulle part	37 %	69 %
Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre	2 %	4 %

Jeunes/parents – Q14b. En ce qui concerne la cyberintimidation, quelles sont les applications de médias sociaux et les méthodes de communication que vous considérez comme sûres?

Chez les jeunes, les filles sont plus enclines à considérer qu’il est sûr d’utiliser la messagerie texte ou WhatsApp, tandis que les garçons sont plus susceptibles d’être de cet avis à propos de Discord et de Twitch. Les jeunes francophones jugent plus souvent que la plateforme Facebook est sûre, tandis que les anglophones croient que c’est le cas de la messagerie texte et de WhatsApp.

Chez les parents, les hommes sont plus nombreux à considérer que Facebook est sans danger, tandis que les femmes sont plus enclines à penser qu’aucune plateforme n’est sûre.

8. Types de cyberintimidation vécue

Comme dans les vagues précédentes, la cyberintimidation prend le plus souvent la forme d’injures ou de commentaires négatifs sur l’apparence physique. Le nombre de jeunes dont les renseignements personnels ont été publiés est toutefois de plus en plus élevé.

Les jeunes victimes de cyberintimidation ont le plus souvent reçu des injures; viennent ensuite les commentaires négatifs sur l’apparence physique, les messages de menaces physiques et les messages sexuellement explicites. Les injures sont moins fréquentes qu’elles ne l’étaient en 2022, tandis que les commentaires négatifs sur l’apparence physique sont plus courants. La fréquence des messages sexuellement explicites a aussi gagné en importance depuis 2022. Il est important de mentionner que, bien que la fréquence des commentaires négatifs sur l’apparence physique et les messages sexuellement explicites ait augmenté, les parents de jeunes cyberintimidés ne sont pas plus susceptibles de signaler ces formes d’intimidation.

Tout comme les jeunes, les parents mentionnent que la cyberintimidation a pris la forme d’injures. Les deux groupes ne s’entendent toutefois pas sur plusieurs autres expériences, notamment en ce qui a trait aux commentaires négatifs sur l’apparence physique ou le poids, aux messages de menaces physiques et aux commentaires négatifs sur la race ou l’origine ethnique.

Types de cyberintimidation vécue

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimida tion (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimida tion (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimida tion (n = 244)	2024 Parents d’un jeune victime de cyberintimida tion (n = 110)	2022 Parents d’un jeune victime de cyberintimida tion (n = 124)	2019 Parents d’un jeune victime de cyberintimida tion (n = 136)
Injures	48 %	58 %	69 %	44 %	62 %	67 %
Commentaires négatifs sur l’apparence physique	42 %	36 %	45 %	31 %	34 %	31 %
Messages de menaces physiques	27 %	29 %	24 %	20 %	23 %	24 %
Messages sexuellement explicites	27 %	22 %	21 %	13 %	24 %	15 %
Commentaires négatifs sur la race ou l’origine ethnique	20 %	18 %	9 %	10 %	12 %	14 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	20 %	11 %	9 %	11 %	8 %	7 %
Commentaires négatifs sur l’incapacité liée à la santé mentale	15 %	18 %	10 %	11 %	13 %	12 %
Commentaires négatifs sur l’identité de genre	15 %	10 %	6 %	6 %	10 %	7 %
Commentaires négatifs sur l’orientation sexuelle	14 %	10 %	12 %	12 %	10 %	8 %
Commentaires négatifs sur l’incapacité cognitive (apprentissage,	12 %	10 %	4 %	7 %	11 %	11 %

développement, mémoire)**						
Commentaires négatifs sur la maladie chronique, l'incapacité épisodique ou temporaire	8 %	–	–	2 %	–	–
Commentaires négatifs sur l'incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)	7 %	8 %	6 %	5 %	9 %	4 %
Commentaires négatifs sur l'incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)	4 %	–	–	1 %	–	–
Autre	3 %	3 %	4 %	9 %	9 %	7 %

Jeunes – Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, lesquelles des situations suivantes avez-vous vécues?

Parents – Q15. Lesquelles des situations suivantes votre ou vos enfants victimes de cyberintimidation ont-ils vécues?

– Réponse non proposée cette année-là.

* La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s'agissait de « commentaires négatifs sur une maladie mentale ».

** La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s'agissait des « commentaires négatifs sur un trouble d'apprentissage ».

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus nombreuses que les garçons à indiquer avoir reçu des commentaires négatifs sur leur apparence physique ou leurs problèmes de santé, ou encore des messages sexuellement explicites.
- Les injures sont plus souvent reçues par les anglophones que les francophones.
- Les jeunes de groupes racisés mentionnent plus souvent des commentaires négatifs sur leur race ou leur origine ethnique.
- La cyberintimidation subie par les jeunes qui présentent une incapacité prend plus souvent la forme de commentaires négatifs sur leur incapacité cognitive ou liée à la santé mentale, ou sur leur orientation sexuelle.
- Les jeunes appartenant à la communauté 2ELGBTQIA+ reçoivent plus souvent des messages sexuellement explicites ou de menaces physiques, ou encore des commentaires négatifs sur leur identité de genre ou leur orientation sexuelle.

9. Relation avec le cyberintimidateur

Les jeunes victimes de cyberintimidation affirment de plus en plus souvent que celle-ci était l'œuvre d'un étranger sur Internet ou d'une personne anonyme, et sont donc moins susceptibles de connaître leur cyberintimidateur.

Depuis 2022, un plus grand nombre de jeunes mentionnent que la cyberintimidation subie a été commise par un étranger sur Internet; c'est aujourd'hui le cas de quatre personnes sur dix. En parallèle, ils et elles sont moins susceptibles de mentionner avoir été intimidés en ligne par quelqu'un de leur école, ou encore par un ami, ancien ou actuel. Le pourcentage de jeunes ayant vécu de la cyberintimidation de la part d'une connaissance en

ligne, un ou une partenaire présent ou passé, un membre de leur famille ou un collègue de travail n’a pas changé.

Relation avec le ou les cyberintimateurs

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)
Étranger sur Internet ou une personne anonyme*	43 %	31 %	29 %
Personne à l'école	31 %	39 %	43 %
Ami ou ancien ami	27 %	30 %	38 %
Connaissance en ligne	18 %	21 %	17 %
Connaissance	14 %	14 %	15 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	8 %	7 %	11 %
Membre de la famille	5 %	4 %	4 %
Collègue de travail	4 %	4 %	2 %
Autre	< 1 %	2 %	2 %

Jeunes – Q16. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes qui vous a (ont) cyberintimidé(e)?

** En 2024, la catégorie a été modifiée de façon à inclure « étranger sur Internet ».*

Les garçons qui ont déjà été cyberintimidés sont plus nombreux que les filles à indiquer que l’auteur était un membre de leur famille. Les jeunes de 14 à 17 ans, qui fréquentent actuellement l’école secondaire et qui résident chez leurs parents sont plus susceptibles d’avoir subi de la cyberintimidation de la part d’une personne à leur école. Les membres de la communauté 2ELGBTQIA+ ont plus souvent été victimes de cyberintimidation de la part d’un étranger sur Internet ou d’une personne anonyme.

10. Répercussions émotionnelles de la cyberintimidation

Chez les jeunes ayant été victimes de cyberintimidation, six sur dix qualifient cette expérience de très blessante. Huit parents sur dix jugent quant à eux que l’expérience a été très blessante tant pour eux que pour leur enfant.

On a demandé aux jeunes d’indiquer dans quelle mesure leur expérience de cyberintimidation les avait dérangés au moyen d’une échelle de 0 à 10, où 0 signifiait que cela ne les avait pas du tout dérangés et 10, que cela les avait beaucoup dérangés. Six jeunes et huit parents sur dix jugent que l’expérience les a beaucoup dérangés, accordant une note entre 7 et 10. Le pourcentage de jeunes et de parents que l’expérience a beaucoup dérangés est demeuré stable sur le plan statistique.

Caractère blessant de la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Cela vous a dérangé(e)/a dérangé votre enfant beaucoup (7 à 10)	58 %	53 %	50 %	80 %	75 %	85 %
Cela vous a modérément dérangé(e) (4 à 6)	28 %	28 %	31 %	19 %	20 %	13 %
Cela ne vous a pas dérangé(e) (0 à 3)	13 %	18 %	19 %	1 %	5 %	2 %
Moyenne	6,7	6,3	6,2	8,3	7,9	8,2

Jeunes – Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que cette expérience de cyberintimidation ne vous a pas dérangé(e) du tout, et 10, que cela vous a dérangé(e) beaucoup.

Parents – Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu cette expérience de cyberintimidation sur votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation n'a pas dérangé votre ou vos enfants, et 10, que cela les a beaucoup dérangés.

** La question a été légèrement reformulée en 2024, passant d'une « expérience blessante qui vous a beaucoup ébranlé(e) » à une « expérience qui vous a beaucoup dérangé(e) ».*

Les filles sont beaucoup plus nombreuses à indiquer que leur expérience de cyberintimidation les a beaucoup dérangées (49 %, contre 38 % chez les garçons). C'est aussi le cas des francophones (57 %, contre 41 % chez les anglophones). Les jeunes qui vont en ligne au moins toutes les heures sont aussi beaucoup plus susceptibles de dire avoir été beaucoup dérangés par leur expérience, tout comme ceux et celles qui présentent une incapacité cognitive.

Chez les parents, les femmes sont plus enclines que les hommes à affirmer que la cyberintimidation a beaucoup dérangé leur enfant.

Incidence de la cyberintimidation sur les parents

Réponse	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
Cela vous a dérangé(e) beaucoup (7 à 10)	80 %	76 %	82 %
Cela vous a modérément dérangé(e) (4 à 6)	19 %	19 %	13 %
Cela ne vous a pas dérangé(e) (0 à 3)	1 %	5 %	5 %
Moyenne	8,3	7,9	7,8

Parents – Q16. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation de votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation que votre ou vos enfants ont vécue ne vous a pas dérangé(e) du tout, et 10, que cela vous a dérangé(e) beaucoup.

* La question a été légèrement reformulée en 2024, passant d'une « expérience blessante qui vous a beaucoup ébranlé(e) » à une « expérience qui vous a beaucoup dérangé(e) ».

Les mères sont plus enclines que les pères à indiquer que la cyberintimidation subie par leur enfant les a beaucoup dérangées. Les parents titulaires d'un diplôme d'études supérieures et ceux dont l'enfant présente une incapacité sont aussi plus nombreux à être de cet avis.

11. Mesures prises en réponse à la cyberintimidation

Les jeunes continuent de réagir le plus souvent à la cyberintimidation en bloquant le cyberintimidateur, ou en parlant de la situation à un ami ou à un parent. Les parents dont l'enfant a été cyberintimidé, quant à eux, demeurent plus susceptibles d'en avoir parlé à leur enfant en lui offrant leur soutien.

Chez les jeunes victimes de cyberintimidation, la réaction la plus courante consiste à bloquer le cyberintimidateur, à se confier à un ami ou à un parent, ou encore à ignorer la situation et à ne rien faire. Les réactions des jeunes sont semblables à celles de 2022.

Les filles cyberintimidées sont plus enclines à bloquer le cyberintimidateur ou à se confier à un ami ou à un parent. Les garçons, en revanche, ont plus tendance que les filles à ignorer la situation et à ne rien faire. Les jeunes de 14 à 17 ans, ainsi que ceux et celles qui fréquentent actuellement l'école secondaire, sont plus susceptibles que les jeunes des autres groupes d'âge d'en parler à un parent.

Mesures prises par les jeunes en réponse à la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 302)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)
J'ai bloqué le cyberintimidateur	33 %	37 %	38 %
J'en ai parlé à un ami	26 %	26 %	28 %
J'en ai parlé à un parent	26 %	25 %	28 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	19 %	19 %	29 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	16 %	20 %	19 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	13 %	12 %	15 %
Je l'ai signalé au site Web ou à l'application	13 %	9 %	10 %
J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	12 %	14 %	13 %
J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils	8 %	4 %	4 %
J'en ai parlé à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social	8 %	–	–
J'ai communiqué avec la police	6 %	3 %	6 %

J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application	4 %	4 %	7 %
Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines	4 %	2 %	2 %
Autre	1 %	1 %	1 %

Jeunes – Q18. Qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

Lorsqu'on demande aux parents la façon dont ils et elles ont réagi à la cyberintimidation de leur enfant, six sur dix indiquent avoir parlé à leur enfant en lui offrant leur soutien, un pourcentage statistiquement semblable à celui de 2022. Un pourcentage plus faible d'un peu moins de trois personnes sur dix affirment s'être adressées à un enseignant ou à la direction de l'école, avoir montré à leur enfant comment bloquer le cyberintimidateur et avoir gardé des preuves de ce qui s'est passé. Depuis 2019, les parents sont un peu plus susceptibles de mentionner avoir communiqué avec la police en réponse à la cyberintimidation de leur enfant. Les femmes sont plus enclines à avoir parlé à leur enfant en leur offrant leur soutien ou à avoir confronté les parents du cyberintimidateur. Les parents de 35 ans et moins sont aussi plus susceptibles d'avoir parlé ou confronté les parents du cyberintimidateur. Les parents ayant un enfant qui présente une incapacité sont quant à eux plus susceptibles d'avoir montré à leur enfant comment bloquer l'auteur de la cyberintimidation.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation

Réponse	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 124)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
J'ai parlé à mes enfants et je leur ai offert mon soutien	62 %	73 %	71 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	25 %	31 %	37 %
J'ai montré à mes enfants comment bloquer le cyberintimidateur	28 %	31 %	40 %
J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	22 %	25 %	25 %
J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	12 %	16 %	24 %
Je l'ai signalé au site Web ou à l'application	15 %	15 %	14 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	11 %	14 %	16 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application	7 %	14 %	15 %
J'ai communiqué avec la police	18 %	14 %	11 %
J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils	7 %	14 %	10 %
J'ai confisqué leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur ou j'en ai restreint l'accès	9 %	7 %	8 %
Je n'ai rien fait en réponse	3 %	4 %	1 %
Autre	4 %	4 %	1 %

Parents – Q18. Au moment de l'incident le plus récent, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation de votre ou vos enfants?

12. Effet des mesures prises en réponse à la cyberintimidation

Les jeunes qui ont réagi à la cyberintimidation en signalant la situation ou en se confiant à quelqu'un ont le plus souvent ressenti des émotions positives par la suite, par exemple en se sentant soutenus et entendus.

Lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'ils et elles ont ressenti après avoir parlé de leur expérience de cyberintimidation à quelqu'un, une majorité choisit des mots positifs, comme « soutenu », « compris », « comme si quelqu'un était de mon côté », « entendu » et « cru ». Des pourcentages plus faibles choisissent des mots négatifs, comme « seul », « jugé » ou « blâmé ».

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à s'être senties soutenues, comprises et jugées. Les jeunes de 14 à 17 ans et qui fréquentent l'école secondaire sont plus susceptibles que ceux et celles qui sont plus âgés et qui ne vont pas à l'école de dire s'être sentis soutenus, compris, entendus, crus et renforcés et d'avoir eu l'impression que quelqu'un était de leur côté.

Sentiments après avoir confié ou signalé l'expérience de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation qui en ont parlé à quelqu'un (n = 152)
Soutenu(e)	40 %
Comme si quelqu'un était de mon côté	39 %
Compris(e)	38 %
Entendu(e)	33 %
Cru(e)	30 %
Renforcé(e)	19 %
Seul(e)	18 %
Jugé(e)	17 %
Blâmé(e)	16 %
Impuissant(e) (incapacité d'agir)	15 %
Sans espoir (manque d'optimisme quant à l'avenir)	14 %
Comme si c'était de ma faute	13 %
Un autre mot	2 %

Jeunes – Q18b. Nous aimerions en savoir plus sur ce que vous avez ressenti après avoir parlé à quelqu'un de votre (vos) expérience(s) de cyberintimidation. Lesquels des mots suivants décrivent comment la personne à qui vous avez parlé de la cyberintimidation vous a fait sentir ?

** Swanek, J., Karasavva, V., Sohail, R., Moller, S., et Forth, A. (s. d.). Experiences with Online Sexual Behaviours, Reporting, and Related Outcomes. Manuscrit en cours de rédaction.*

La plupart des jeunes et des parents affirment que la cyberintimidation a cessé après la prise de ces mesures, comme c'était le cas lors des vagues précédentes de l'étude.

On a demandé aux répondants et répondantes ce qui s'est passé après qu'ils ont pris des mesures en réponse à la cyberintimidation; chez les jeunes comme chez les parents, sept personnes sur dix affirment que la cyberintimidation a cessé. Pour le quart, cependant, la cyberintimidation s'est poursuivie ou s'est aggravée. Ces résultats sont essentiellement inchangés par rapport à ceux de 2022.

Réaction du cyberintimidateur aux mesures prises

Réponse	2024 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 240)	2022 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 254)	2019 Jeunes victimes de cyberintimidation (n = 244)	2024 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 110)	2022 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 122)	2019 Parents d'un jeune victime de cyberintimidation (n = 136)
La cyberintimidation a cessé	67 %	67 %	66 %	73 %	75 %	73 %
La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant	24 %	20 %	22 %	22 %	17 %	16 %
La cyberintimidation s'est aggravée	4 %	3 %	4 %	1 %	5 %	4 %

Jeunes – Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

Parents – Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre ou vos enfants?

IV. Être témoin de cyberintimidation

1. Être témoin de cyberintimidation à l'endroit de quelqu'un d'autre

La moitié des jeunes disent avoir déjà vu quelqu'un d'autre se faire cyberintimider, un résultat en hausse par rapport aux vagues précédentes.

Près de la moitié des jeunes ont déjà vu quelqu'un d'autre se faire cyberintimider, une tendance plus répandue qu'en 2022. Du côté des parents, toutefois, les résultats demeurent inchangés par rapport à la vague précédente, moins du quart ayant été témoins d'une telle situation.

Être témoin de cyberintimidation à l'endroit de quelqu'un d'autre

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Oui	48 %	42 %	43 %	23 %	22 %	28 %
Non	49 %	54 %	54 %	75 %	75 %	70 %

Jeunes – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation qui ne vous visait pas (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu quelqu'un d'autre en être victime)?

Parents – Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation visant un jeune autre que l'un de vos enfants (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu un autre enfant en être victime)?

Chez les jeunes, les 14 à 17 ans sont moins susceptibles que ceux et celles qui sont plus âgés d'avoir déjà vu quelqu'un se faire cyberintimider. Les jeunes qui vont en ligne au moins toutes les heures sont quant à eux plus

nombreux à avoir été témoins d’une telle situation, tout comme le sont les personnes qui ont déjà elles-mêmes subi ou commis de la cyberintimidation.

2. Lien avec la victime de cyberintimidation

Les jeunes ont le plus souvent été témoins de la cyberintimidation d’un ami, d’une personne à l’école ou, de plus en plus, d’un étranger sur Internet. Les parents sont en revanche plus susceptibles d’avoir vu une telle situation à l’endroit de l’enfant d’un ami, ou d’un ami de leur enfant.

Lorsqu’on demande aux répondants et répondantes de préciser leur relation avec la victime de cyberintimidation dont ils ont été témoins, le tiers des jeunes affirment qu’il s’agissait d’un ami ou d’un ancien ami, ou encore d’un étranger ou d’une personne anonyme sur Internet. Depuis 2022, les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation sont beaucoup plus susceptibles d’indiquer que la victime était un étranger sur Internet. Ils sont toutefois moins nombreux à indiquer qu’il s’agissait d’une connaissance.

Lien des jeunes avec la victime de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 385)	2022 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 343)	2019 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 354)
Ami ou ancien ami	34 %	29 %	30 %
Étranger sur Internet ou une personne anonyme*	32 %	20 %	17 %
Personne à l’école	28 %	28 %	39 %
Connaissance en ligne	24 %	25 %	21 %
Connaissance	12 %	18 %	18 %
Membre de la famille	7 %	8 %	6 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	5 %	4 %	3 %
Collègue de travail	4 %	4 %	7 %
Autre	< 1 %	2 %	1 %

Jeunes – Q21. Au moment de l’incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes que vous avez vues être victimes de cyberintimidation? (Remarque : La question a été formulée un peu différemment des vagues précédentes)

** En 2024, la catégorie a été modifiée de façon à inclure « étranger sur Internet ».*

Les garçons sont plus enclins que les filles à avoir été témoins de la cyberintimidation d’une connaissance, ou d’un partenaire amoureux passé ou actuel. Comparativement aux jeunes des groupes plus âgés et à ceux et celles qui ne sont plus au secondaire, les 14 à 17 ans qui fréquentent actuellement l’école secondaire ont plus souvent vu un ami ou un ancien ami, ou encore quelqu’un de leur école se faire cyberintimider.

Les jeunes qui n’habitent pas avec leurs parents tendent davantage à avoir été témoins de la cyberintimidation d’un étranger ou d’une personne anonyme sur Internet, d’une connaissance en ligne ou d’un collègue de travail. Ceux et celles qui habitent chez leurs parents, quant à eux, sont plus susceptibles d’avoir vu un ami ou un ancien ami, ou encore une personne à l’école se faire cyberintimider.

Chez les parents qui ont été témoins d’une situation de cyberintimidation à l’endroit d’un autre jeune que leur enfant, le quart affirment que cette expérience a été vécue par l’enfant d’un ami, et un autre quart, par l’ami d’un de leurs enfants. Depuis 2022, la cyberintimidation dont ont été témoins les parents vise moins souvent un jeune à l’école de leurs enfants.

Lien des parents avec la victime de cyberintimidation

Réponse	2024 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 141)	2022 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 133)	2019 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 169)
Enfant d'un de mes amis	23 %	25 %	27 %
Ami d'un de mes enfants	22 %	25 %	21 %
Enfant à l'école de mes enfants	16 %	23 %	20 %
Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)	6 %	12 %	7 %
Enfant dans mon quartier	10 %	11 %	14 %
Je ne connaissais pas l'enfant	30 %	–	–
Autre	7 %	3 %	1 %

Parents – Q21. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec le jeune que vous avez vu être victime de cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

3. Forme de la cyberintimidation observée

Les jeunes sont toujours le plus souvent témoins de cyberintimidation prenant la forme d'injures ou de commentaires négatifs sur l'apparence physique.

Lorsque les jeunes repensent à la situation de cyberintimidation dont ils et elles ont été témoins, la moitié affirment qu'il s'agissait d'injures. Pour quatre sur dix, la cyberintimidation a pris la forme de commentaires négatifs sur l'apparence physique, tandis que, pour trois sur dix, il s'agissait de messages de menaces physiques. Bien que cette réponse soit la plus courante, les injures sont beaucoup moins souvent mentionnées en 2024, tandis que les commentaires négatifs sur une incapacité physique sont devenus plus fréquents. En effet, alors que moins d'une personne sur dix avait signalé cette réponse en 2022, presque deux sur dix l'ont fait cette année.

Forme de la cyberintimidation observée

Réponse	2024 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 385)	2022 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 343)	2019 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 354)
Injures	48 %	70 %	71 %
Commentaires négatifs sur l'apparence physique	42 %	39 %	45 %
Messages de menaces physiques	26 %	31 %	20 %
Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique	25 %	22 %	24 %
Messages sexuellement explicites	24 %	20 %	20 %
Commentaires négatifs sur l'identité de genre	22 %	18 %	16 %
Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle	18 %	22 %	22 %
Commentaires négatifs sur une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)	17 %	8 %	6 %

Commentaires négatifs sur une incapacité liée à la santé mentale	15 %	13 %	13 %
Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)	14 %	16 %	18 %
Commentaires négatifs sur une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)	13 %	9 %	10 %
Commentaires négatifs sur une maladie chronique, épisodique ou temporaire	10 %	–	–
Commentaires négatifs sur une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)	8 %	–	–
Autre	1 %	1 %	2 %

Jeunes – Q22. Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

– Réponse non proposée cette année-là.

* La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s’agissait de « commentaires négatifs sur une maladie mentale ».

** La catégorie a été reformulée en 2024; aux vagues précédentes, il s’agissait des « commentaires négatifs sur un trouble d’apprentissage ».

Les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir été témoins de commentaires négatifs sur l’apparence physique. Les jeunes de 18 à 24 ans sont plus susceptibles que ceux et celles plus jeunes d’avoir été témoins de commentaires négatifs sur la race ou l’origine ethnique, l’identité de genre, les problèmes de santé, ainsi que les incapacités physiques, cognitives ou sensorielles. Enfin, les anglophones ont plus souvent été témoins d’injures ou de commentaires négatifs sur la race ou l’origine ethnique, comparativement aux francophones.

4. Mesures prises par les témoins de cyberintimidation

Les jeunes qui ont été témoins de cyberintimidation disent le plus souvent avoir réagi en parlant à la victime et en lui offrant leur soutien, ou encore en parlant de la situation à des amis. Les parents sont quant à eux plus susceptibles d’avoir profité de l’occasion pour discuter de cyberintimidation avec leur propre enfant. Ces résultats sont semblables à ceux de 2022.

Après avoir vu quelqu’un se faire cyberintimider ou avoir entendu parler d’une telle situation, plus de trois jeunes sur dix ont parlé à la victime en lui offrant leur soutien, et un pourcentage semblable en ont parlé à des amis. Près de deux personnes sur dix ont soit ignoré la situation et n’ont rien fait, soit confronté directement le cyberintimidateur, soit parlé à leurs parents. Les résultats sont semblables à ceux de 2022.

Les filles qui ont été témoins de cyberintimidation sont plus enclines que les garçons à avoir parlé à la victime pour lui offrir leur soutien, tandis que les garçons se sont plus souvent tournés vers un enseignant ou la direction de leur école. Les répondants et répondantes plus jeunes, soit les 14 à 17 ans, ont eu davantage tendance à en parler à des amis ou à un parent. Ceux plus âgés, soit les 22 à 24 ans, sont plus susceptibles d’avoir ignoré la situation, ou encore d’avoir parlé à un prestataire de soins personnel ou à un travailleur social. Les jeunes toujours au secondaire ont plus souvent parlé à la victime en lui offrant leur soutien, ou encore ont parlé de la cyberintimidation à un parent.

Enfin, les jeunes anglophones qui ont été témoins de cyberintimidation ont eu davantage tendance à parler à la victime pour lui offrir leur soutien ou à s’adresser à un enseignant ou à la direction de leur école, tandis que les francophones en ont plus souvent parlé à des amis.

Mesures prises par les jeunes témoins de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 385)	2022 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 343)	2019 Jeunes témoins de cyberintimidation (n = 354)
J'ai parlé à la victime et je lui ai offert mon soutien	34 %	29 %	40 %
J'en ai parlé à des amis	31 %	28 %	34 %
Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait	19 %	22 %	21 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	18 %	14 %	9 %
J'en ai parlé à un parent	17 %	19 %	19 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	13 %	12 %	11 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application	13 %	11 %	10 %
J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils	8 %	8 %	7 %
J'en ai parlé à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social	8 %	–	–
Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines	7 %	4 %	2 %
J'ai communiqué avec la police	4 %	2 %	1 %
Autre	1 %	3 %	* %

Jeunes – Q23. Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

Les parents qui ont été témoins d'une telle situation ont, encore une fois, plus souvent profité de l'occasion pour discuter de cyberintimidation avec leur propre enfant ou, dans une moindre mesure, ont parlé à la victime en lui offrant leur soutien.

Mesures prises par les parents témoins de cyberintimidation

Réponse	2024 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 141)	2022 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 133)	2019 Parents qui ont été témoins de cyberintimidation (n = 169)
J'ai parlé de cyberintimidation à mes propres enfants	41 %	47 %	49 %
J'en ai parlé à l'enfant et je lui ai offert mon soutien	23 %	27 %	23 %
J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école	16 %	20 %	16 %
Je n'ai rien fait en réponse	18 %	14 %	9 %
J'ai montré à l'enfant comment bloquer le cyberintimidateur	14 %	12 %	11 %
J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application	5 %	12 %	8 %

J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé	9 %	11 %	9 %
J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés	10 %	9 %	8 %
J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils	6 %	9 %	7 %
J'ai communiqué avec la police	4 %	8 %	8 %
J'ai confronté le cyberintimidateur directement	8 %	7 %	5 %
Je l'ai signalé au site Web ou à l'application	9 %	6 %	9 %
Autre	5 %	2 %	2 %

Parents – Q22. *Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une jeune victime de cyberintimidation?*

V. Perpétration de cyberintimidation

1. Fréquence de la perpétration rapportée de cyberintimidation

Chez les jeunes, plus d'une personne sur dix avoue s'être déjà livrée à de la cyberintimidation ou en avoir déjà été accusée, un pourcentage en hausse par rapport aux vagues précédentes. Très peu de parents affirment que leur propre enfant a déjà été l'auteur de cyberintimidation.

Depuis 2019, on observe une hausse des jeunes qui rapportent avoir déjà posé des gestes qui pourraient être considérés comme de la cyberintimidation. En parallèle, un pourcentage toujours faible de parents (4 %) affirment être au courant que l'un de leurs enfants a déjà eu des comportements en ligne pouvant être considérés comme de la cyberintimidation.

Perpétration de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Oui	15 %	11 %	8 %	4 %	4 %	4 %
Non	81 %	85 %	87 %	81 %	81 %	81 %

Jeunes – Q24. *Avez-vous déjà personnellement agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou avez-vous déjà été accusé de cyberintimidation?*

Parents – Q24. *À votre connaissance, vos enfants ont-ils déjà agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou en ont-ils déjà été accusés?*

Les jeunes des groupes plus âgés (soit les 18 à 24 ans) sont plus susceptibles que les plus jeunes d'avoir déjà personnellement posé des gestes envers quelqu'un en ligne qui pourraient être considérés comme de la cyberintimidation. C'est aussi le cas des jeunes qui détiennent un diplôme d'études supérieures et de ceux et celles qui occupent actuellement un emploi.

Il convient de souligner que les personnes ayant elles-mêmes été cyberintimidées sont plus susceptibles d'indiquer s'être déjà livrées à de la cyberintimidation. De la même façon, les parents d'un enfant ayant déjà été cyberintimidé sont plus nombreux à croire que celui-ci a déjà aussi posé de tels gestes.

2. Crainte que son enfant se livre à de la cyberintimidation

Quatre parents sur dix craignent au moins quelque peu que leur enfant se livre un jour à de la cyberintimidation.

Les parents craignent de plus en plus que leur enfant pose un jour des gestes en ligne qui pourraient être considérés comme de la cyberintimidation. En effet, un peu plus de quatre personnes sur dix se disent très ou plutôt préoccupées à cette idée. En revanche, un peu moins de six parents sur dix ne craignent que très peu, voire pas du tout, que leur enfant se livre à de la cyberintimidation.

Crainte que l'enfant se livre un jour à de la cyberintimidation

Réponse	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Très préoccupé(e)	14 %	12 %	10 %
Plutôt préoccupé(e)	27 %	25 %	24 %
Très peu préoccupé(e)	31 %	33 %	38 %
Pas du tout préoccupé(e)	27 %	30 %	28 %

Parents – Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos enfants agisse envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation? Êtes-vous...?

Les parents de 34 ans et moins craignent en général que leur propre enfant pose un jour des gestes envers quelqu'un en ligne qui pourraient être considérés comme de la cyberintimidation, tandis que les parents plus âgés, soit de 50 ans et plus, ne se disent pas préoccupés à cette idée. Les anglophones sont plus susceptibles que les francophones de s'en inquiéter beaucoup, tout comme le sont les parents appartenant à un groupe racisé ou qui ont des enfants de 17 ans et moins. Ce sont les parents d'un enfant ayant déjà été victime de cyberintimidation qui expriment le plus d'inquiétudes à ce sujet.

3. Lien avec la victime

Les jeunes qui ont potentiellement commis des gestes de cyberintimidation ont plus souvent qu'avant visé des étrangers ou des personnes anonymes sur Internet, plutôt que des amis ou des camarades de classe.

Chez les jeunes ayant potentiellement commis des gestes de cyberintimidation, plus du tiers ont visé un étranger sur Internet ou une personne anonyme. Ces types de victimes sont plus souvent mentionnées tant par les parents que par les jeunes, tandis que les amis ou anciens amis et les camarades de classe ont moins tendance à être nommés.

Lien avec la victime de cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes qui ont posé des gestes de cyberintimidation (n = 118)	2022 Jeunes qui ont posé des gestes de cyberintimidation (n = 85)	2019 Jeunes qui ont posé des gestes de cyberintimidation (n = 65)	2024 Parents d'un cyberintimidateur (n = 26)	2022 Parents d'un cyberintimidateur (n = 22)	2019 Parents d'un cyberintimidateur (n = 23)
Étranger sur Internet ou une personne anonyme*	35 %	16 %	20 %	31 %	20 %	13 %

Connaissance en ligne	24 %	20 %	14 %	–	18 %	17 %
Ami ou ancien ami	23 %	31 %	38 %	23 %	28 %	43 %
Personne à l'école	19 %	24 %	48 %	35 %	43 %	57 %
Membre de la famille	13 %	11 %	7 %	4 %	18 %	13 %
Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)	12 %	7 %	8 %	–	19 %	13 %
Connaissance	10 %	19 %	13 %	15 %	14 %	9 %
Collègue de travail	9 %	2 %	9 %	19 %	18 %	9 %

Jeunes – Q25. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes que vous avez peut-être cyberintimidées?

Parents – Q25. Au moment de l'incident le plus récent, quel lien votre ou vos enfants entretenaient-ils avec la ou les personnes qu'ils ont peut-être cyberintimidées?

– Réponse non proposée cette année-là.

* En 2024, la catégorie a été modifiée de façon à inclure « étranger sur Internet ».

4. Motifs de la cyberintimidation

La cyberintimidation a le plus souvent été perpétrée par ignorance, ou encore par colère ou parce que la victime avait fait preuve de méchanceté.

Parmi les jeunes qui ont potentiellement posé des gestes de cyberintimidation, un peu plus d'une personne sur dix dit l'avoir fait par ignorance, un résultat qui cadre avec ceux des années précédentes.

Motifs de la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 118)	2022 Jeunes (n = 85)	2019 Jeunes (n = 65)
Par ignorance; je ne me rendais pas compte que mes paroles seraient aussi blessantes	12 %	10 %	15 %
Par colère; en réponse à la méchanceté de quelqu'un	10 %	14 %	21 %
C'était une vilaine personne; elle commet aussi de la cyberintimidation; c'est elle qui a amorcé le tout	9 %	28 %	–
Ça me semblait bien, j'ai agi d'une façon que je jugeais appropriée pour la situation	9 %	–	–
J'ai cru que c'était drôle; mes propos ne se voulaient pas méchants	9 %	12 %	17 %
Tout le monde agissait ainsi, je voulais m'intégrer aux autres	9 %	–	–
Autre	11 %	5 %	9 %

Jeunes – Q26. Pensez à cet incident où vous avez peut-être cyberintimidé quelqu'un; pourquoi avez-vous agi ainsi? (Remarque : La question a été légèrement reformulée en 2024.)

Les parents dont l'enfant a potentiellement commis des gestes de cyberintimidation indiquent le plus souvent avoir confronté ou puni celui-ci.

Mesures prises par les parents en réponse à la cyberintimidation de leur enfant

Réponse	2024 Parents (n = 26)	2022 Parents (n = 22)	2019 Parents (n = 23)
J'ai confronté/puni mon enfant	31 %	30 %	39 %
J'ai communiqué avec l'école, discuté avec la direction	12 %	14 %	–
J'ai confisqué le téléphone de mon enfant ou j'ai restreint son accès à Internet	4 %	12 %	17 %
Autre	23 %	–	35 %

Parents – Q26. *Pensez à cet incident où vos enfants ont peut-être cyberintimidé quelqu'un, qu'avez-vous fait à ce sujet? (Remarque : La question a été légèrement reformulée en 2024.)*

VI. Réaction à la cyberintimidation

1. Mesures privilégiées pour répondre à la cyberintimidation

Si quelqu'un posait un jour des gestes de cyberintimidation à leur endroit, les jeunes auraient davantage tendance à bloquer cette personne ou à parler de la situation à un parent. Si un de leurs enfants se faisait un jour intimider en ligne, les parents seraient plus susceptibles d'en discuter avec lui en lui offrant leur soutien, ou de conserver des preuves de ce qui s'est passé.

Lorsqu'on demande aux jeunes ce qu'ils et elles feraient aujourd'hui en cas de cyberintimidation, les réactions qui reviennent le plus souvent consistent à bloquer le cyberintimidateur ou à se confier à un parent. Les jeunes sont toutefois moins susceptibles qu'en 2022 de dire qu'ils bloqueraient le cyberintimidateur ou qu'ils en parleraient à un ami. Le nombre de jeunes qui ignoreraient la situation, sans réagir, est aussi beaucoup plus faible. Parallèlement, le pourcentage qui signalerait l'incident à la police a augmenté, une personne sur dix affirmant qu'elle prendrait une telle mesure.

Lorsqu'on demande aux parents ce qu'ils et elles feraient si leur enfant se faisait intimider en ligne, les deux tiers en parleraient à leur enfant en lui offrant leur soutien, tandis que la moitié conserveraient des preuves de l'incident et montreraient à leur enfant comment bloquer leur cyberintimidateur. Comparativement à 2022, les parents sont moins susceptibles d'indiquer qu'ils et elles signaleraient la situation au site Web en question, garderaient des preuves de l'incident ou s'informerait des paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application. Ils sont aussi moins nombreux à dire qu'ils feraient des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire.

Réactions à la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
J'en parlerais à mon enfant et je lui offrirais mon soutien	–	–	–	65 %	67 %	66 %
Je bloquerais le cyberintimidateur	34 %	47 %	53 %	–	–	–
Je montrerais à mon enfant comment bloquer le cyberintimidateur	–	–	–	49 %	53 %	52 %
J'en parlerais à un parent	28 %	30 %	32 %	–	–	–
Je l'ignorerais et je ne réagis pas	22 %	44 %	43 %	1 %	1 %	1 %
J'en parlerais à un ami	20 %	26 %	35 %	–	–	–
Je le signalerais au site où cela s'est déroulé	19 %	20 %	27 %	39 %	45 %	51 %
Je garderais des preuves de ce qui s'est passé	18 %	26 %	35 %	52 %	59 %	60 %
Je communiquerais avec la police pour signaler ce qui s'est passé	13 %	9 %	11 %	44 %	44 %	51 %
J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école	13 %	14 %	17 %	38 %	43 %	40 %
Je confronterais le cyberintimidateur directement	13 %	13 %	17 %	15 %	18 %	18 %
J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application	9 %	10 %	13 %	22 %	29 %	27 %
J'en parlerais aux parents du cyberintimidateur ou je les confronterais	–	–	–	25 %	28 %	27 %
Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire	9 %	10 %	8 %	2 %	3 %	3 %
Je le signalerais à mon employeur ou au service des ressources humaines	7 %	6 %	12 %	–	–	–
Je parlerais à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social	7 %	–	–	–	–	–
Je ferais des recherches en ligne pour essayer de savoir quoi faire	6 %	7 %	7 %	16 %	26 %	25 %
Je confisquerais le téléphone, la tablette ou l'ordinateur de mon enfant ou j'en restreindrais l'accès	–	–	–	7 %	7 %	–
Autre	< 1 %	1 %	1 %	2 %	1 %	1 %
Aucune de ces réponses	2 %	2 %	1 %	–	–	–

Jeunes – Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation aujourd'hui, comment réagiriez-vous?

Parents – Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation aujourd'hui, comment réagiriez-vous?

– Réponse non proposée cette année-là.

Chez les jeunes :

- Les filles seraient plus enclines que les garçons à bloquer le cyberintimidateur, à se confier à des amis, à signaler la situation au site concerné, à conserver des preuves de l'incident, à confronter directement le cyberintimidateur et à s'informer des paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application. Les garçons, quant à eux, auraient davantage tendance à ignorer la situation et à ne pas y réagir, ou encore à s'adresser à un enseignant ou à la direction de l'école.

- Les jeunes de moins de 18 ans seraient plus susceptibles de bloquer le cyberintimidateur, ou de se confier à un parent, à un ami ou à la direction de l'école; ceux et celles de 18 ans et plus, en revanche, disent plus souvent qu'ils ignoreraient la situation et n'y répondraient pas, ou qu'ils confronteraient directement le cyberintimidateur. Les 22 à 24 ans seraient plus susceptibles de parler de la situation à leur employeur ou au service des ressources humaines.
- Comparativement aux jeunes anglophones, les jeunes qui résident au Québec et qui sont francophones seraient plus susceptibles de conserver des preuves de l'incident.
- Les jeunes qui vont en ligne au moins toutes les heures auraient davantage tendance à ignorer la situation et à ne pas y répondre.
- Les jeunes qui ont déjà été victimes de cyberintimidation auraient davantage tendance à confronter directement le cyberintimidateur, tandis que ceux et celles n'ayant jamais subi une telle pratique croient plutôt qu'ils en parleraient à un parent ou à la direction de leur école.
- Les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA+ et ceux et celles qui ont une incapacité seraient plus susceptibles de bloquer le cyberintimidateur.

2. Attitudes générales à l'égard de la cyberintimidation

Bien que le niveau d'inquiétude à ce sujet soit un peu plus élevé chez les parents, une majorité dans les deux groupes est d'avis que la cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes et qu'il s'agit d'un problème croissant. Les jeunes seraient de plus en plus à l'aise de parler de cyberintimidation avec leurs enseignants, et sont de plus en plus convaincus qu'on les prendrait au sérieux s'ils et elles devaient signaler une telle situation.

Près de neuf jeunes sur dix conviennent que la cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes; huit sur dix estiment qu'il s'agit d'un problème croissant et que la plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte. Ce dernier énoncé fait toutefois moins consensus qu'en 2022. Le pourcentage de jeunes qui seraient très à l'aise d'en discuter avec leurs enseignants s'ils et elles étaient victimes de cyberintimidation, et qui estiment qu'on les prendrait au sérieux s'ils signalaient la situation aux autorités, a augmenté.

Chez les parents, plus de neuf sur dix estiment que la cyberintimidation est un problème croissant et qu'elle peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes. Ils et elles sont toutefois moins susceptibles qu'en 2022 de juger que nous ne prenons pas cet enjeu assez au sérieux. Malgré cela, les membres de ce groupe sont aussi moins souvent convaincus qu'on les prendrait au sérieux s'ils signalaient un cas de cyberintimidation aux autorités.

Perceptions de la cyberintimidation par les jeunes

Jeunes fortement ou plutôt en accord avec les énoncés	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)
La cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes*	85 %	–	–
La cyberintimidation est un problème croissant*	80 %	–	–
La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes	–	86 %	89 %
La plupart des cyberintimidateurs s’en tirent à bon compte	79 %	85 %	84 %
Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux	74 %	75 %	78 %
Si j’étais victime de cyberintimidation, je serais très à l’aise d’en discuter avec mes parents	67 %	64 %	66 %
Si j’étais victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait	60 %	57 %	64 %
Si j’étais victime de cyberintimidation, je serais très à l’aise d’en discuter avec mes enseignants	56 %	43 %	48 %
Si je signalais un événement de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu’elles prendraient ma plainte très au sérieux	53 %	43 %	51 %

Jeunes – Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

* Ces énoncés étaient combinés dans les vagues précédentes.

Chez les jeunes :

- Les filles sont plus nombreuses à croire que la plupart des cyberintimidateurs s’en tirent à bon compte et que nous ne prenons pas ce problème assez au sérieux. Les garçons, quant à eux, tendent davantage à croire que le problème disparaîtrait s’ils étaient victimes de cyberintimidation et qu’ils prenaient des mesures pour y faire face.
- Les jeunes de 14 à 17 ans sont plus susceptibles que ceux et celles des groupes plus âgés d’être d’accord avec tous les énoncés. De la même façon, les jeunes qui fréquentent l’école secondaire et qui habitent chez leurs parents tendent davantage à être d’accord avec la plupart des énoncés.
- Les personnes qui ont déjà été victimes de cyberintimidation sont plus enclines à croire qu’il s’agit d’un problème croissant et qu’on ne le prend pas assez au sérieux. En revanche, celles qui n’ont jamais subi de cyberintimidation sont plus susceptibles de se sentir à l’aise de discuter de ce sujet avec leurs parents, et sont plus souvent convaincues qu’elles seraient prises au sérieux si elles signalaient une telle situation aux autorités.
- Les jeunes 2ELGBTQIA+ tendent davantage à croire qu’on ne prend pas la cyberintimidation suffisamment au sérieux.

Perceptions de la cyberintimidation par les parents

Parents fortement ou plutôt en accord avec les énoncés	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
La cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes*	93 %	–	–
La cyberintimidation est un problème croissant	92 %	–	–
La cyberintimidation est un problème croissant qui peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes*	–	95 %	94 %
La plupart des cyberintimidateurs s’en tirent à bon compte	85 %	87 %	84 %
Les parents n’ont pas suffisamment d’information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit	80 %	84 %	81 %
Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux	78 %	84 %	79 %
Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de me parler	65 %	66 %	65 %
Si je signalais un cas de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu’on prendrait ma plainte très au sérieux	55 %	61 %	65 %
Si mon enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait	48 %	51 %	50 %

Parents – Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

– Réponse non proposée cette année-là.

* Ces énoncés étaient combinés dans les vagues précédentes.

Les mères sont plus susceptibles que les pères de convenir que la cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes, qu’il s’agit d’un problème croissant et que les parents ne disposent pas de suffisamment d’information sur la façon de faire face à de telles situations. Les parents dont un enfant a déjà été victime de cyberintimidation sont plus susceptibles que ceux et celles dont ce n’est pas le cas de juger qu’on ne prend pas ce problème assez au sérieux.

3. Connaissance des ressources sur la cyberintimidation

Chez les parents comme chez les jeunes, une vaste majorité continue d’ignorer vers quels services d’assistance téléphonique ou sites Web se tourner pour obtenir de l’aide en cas de cyberintimidation.

Comme c’était le cas lors des vagues précédentes de l’étude, près de neuf jeunes sur dix et plus de neuf parents sur dix ne connaissent aucun service d’assistance téléphonique ni aucun site Web offrant du soutien aux victimes de cyberintimidation. Parmi la faible minorité qui connaît certains services ou sites Web, quelques personnes mentionnent Jeunesse J’écoute, la police, Tel-jeunes et le site bullyingcanada.ca.

Ressources sur la cyberintimidation

Réponse	2024 Jeunes (n = 801)	2022 Jeunes (n = 809)	2019 Jeunes (n = 800)	2024 Parents (n = 604)	2022 Parents (n = 603)	2019 Parents (n = 600)
Jeunesse J'écoute	3 %	5 %	8 %	4 %	3 %	3 %
La police	1 %	1 %	–	–	1 %	2 %
Tel-jeunes	1 %	1 %	1 %	–	1 %	< 1 %
bullyingcanada.ca	< 1 %	–	1 %	1 %	1 %	< 1 %
Autre	2 %	1 %	2 %	3 %	1 %	2 %
Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis	87 %	89 %	85 %	92 %	94 %	92 %

Jeunes – Q29. Si une personne que vous connaissez ou vous-même étiez victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

Parents – Q29. Si votre enfant ou une personne que vous connaissez étaient victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

On n'observe aucune différence d'importance sur le plan démographique, tant chez les jeunes que chez les parents, dans la connaissance des services d'assistance ou des sites Web. Il convient d'ailleurs de noter que les jeunes qui ont déjà subi de la cyberintimidation et les parents dont l'enfant s'est déjà fait cyberintimider ne sont pas plus susceptibles que les personnes n'ayant jamais vécu de telles expériences d'avoir connaissance de ces ressources.

Annexe A : Méthodologie

L'étude consistait en deux sondages en ligne; le premier a été mené auprès d'un échantillon total de 801 jeunes Canadiens et Canadiennes de 14 à 24 ans, et le deuxième, auprès d'un échantillon total de 604 parents d'un jeune de 10 à 24 ans.

Les répondants et répondantes au sondage ont été sélectionnés à partir d'une liste de membres inscrits à un panel en ligne. Puisque les échantillons utilisés dans les enquêtes par panel en ligne sont basés sur le libre choix et non sur un échantillon probabiliste aléatoire, aucune estimation formelle de l'erreur d'échantillonnage ne peut être calculée. Bien que les panels à participation volontaire ne soient pas des échantillons probabilistes tirés au hasard, les sondages en ligne peuvent être utilisés auprès de la population générale, pour autant qu'ils soient conçus adéquatement et qu'ils fassent appel à un panel bien géré comptant un grand nombre de personnes.

Conception et pondération de l'échantillon

Environics Research a réalisé des sondages en ligne du 30 septembre au 14 octobre 2024 auprès de Canadiens et Canadiennes qui sont membres d'un panel en ligne. La méthode d'échantillonnage utilisée a été conçue de manière à mener des entrevues auprès de 800 Canadiens et Canadiennes de 14 à 24 ans et de 600 parents d'un enfant de 10 à 24 ans. Des quotas et des coefficients de pondération ont été établis en fonction de l'âge, du genre et de la région de résidence des répondants et répondantes.

Pour obtenir les commentaires de personnes plus jeunes, des invitations ont été transmises aux membres de panel définis comme parents. Ceux-ci devaient ensuite autoriser leur enfant de 17 ans ou moins à répondre au sondage.

Les entrevues ont été réparties de la façon suivante :

Groupe cible	Cible (quota)	N ^{bre} réel non pondéré	N ^{bre} réel pondéré
Jeunes de 14 à 24 ans	800	801	801
14 à 17 ans	300	300	299
18 à 21 ans	250	250	251
22 à 24 ans	250	251	251
Parents d'enfants de 10 à 24 ans	600	604	604
<i>Canada atlantique</i>	40	40	40
<i>Québec</i>	140	140	140
<i>Ontario</i>	230	231	231
<i>Prairies</i>	110	109	109
<i>C.-B.</i>	80	84	84

* Les résultats sont pondérés par région, genre et âge conformément aux données de recensement de 2022.

Conception du questionnaire

Environics a travaillé de concert avec Sécurité publique afin de mettre au point deux sondages en ligne de 10 minutes largement basés sur les questionnaires utilisés lors du sondage de référence, lequel s'est déroulé en 2019 et en 2022; des modifications mineures ont été apportées à des fins de pertinence. En veillant à ce que les questionnaires restent similaires, nous pouvons mesurer les variations dans les niveaux de connaissances, les opinions, les attitudes et les comportements qui se rapportent à la cyberintimidation et comparer les résultats

avec ceux de la vague précédente de l'étude sur la sensibilisation du public. Une fois le questionnaire en anglais approuvé, Environics a fait appel à des traducteurs professionnels pour traduire les nouvelles questions en français et a créé la version française des questionnaires.

Il convient de souligner qu'au cours du sondage, les jeunes devaient indiquer s'ils et elles considéraient appartenir à un groupe en quête d'équité, comme les personnes racisées, autochtones, 2ELGBTQIA+ ou ayant une incapacité. Les parents devaient aussi indiquer si leurs enfants appartenaient à l'un de ces groupes. Les jeunes qui ont indiqué n'appartenir à aucun de ces groupes précis sont désignés dans le présent rapport comme n'appartenant à aucun groupe en quête d'équité.

Les analystes de données d'Environics ont programmé les questionnaires avant de soumettre ceux-ci à des tests approfondis afin d'assurer l'exactitude de l'organisation et de la collecte des données. Cette validation a permis de garantir que le processus de saisie des données était conforme à la logique de base des sondages. Le système de collecte de données a pris en charge les invitations, les quotas et les réponses aux questionnaires (l'enchaînement des questions et les intervalles valides).

La version définitive du questionnaire se trouve à l'annexe B.

Travail sur le terrain

Le sondage a été effectué par Environics dans un environnement de sondage Web sécurisé doté de toutes les fonctions requises. Les entrevues se sont déroulées du 30 septembre au 14 octobre 2024. La durée médiane des entrevues était de 10 minutes.

Tous les répondants et répondantes ont eu la possibilité de répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. L'ensemble du travail de recherche a été effectué en conformité avec les Normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada — Sondages en ligne et les normes reconnues par le secteur, de même qu'avec les lois fédérales applicables (*Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*, ou LPRPDE).

Les données tirées du sondage ont été pondérées afin d'assurer que l'échantillon était le plus représentatif possible de cette population en fonction des plus récentes informations de recensement disponibles.

Taux de réponse

Les taux de réponse sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Répartition des communications

Répartition	Jeunes	Parents
Nombre total d'invitations (c)	14 443	12 237
Nombre total de sondages terminés (d)	801	604
Répondants admissibles, mais qui ont abandonné (e)	164	101
Répondants non admissibles (f)	352	247
Aucune réponse (g)	12 666	10 853
Quotas atteints (h)	460	432
Taux de contact = (d+e+f+h)/c	12 %	11 %
Taux de participation = (d+f+h)/c	11 %	10 %

Profil des répondants et répondantes

Le tableau suivant présente la répartition pondérée des répondants et répondantes au sondage, en fonction des principales données démographiques et d'autres variables.

Jeunes	% de l'échantillon total
Âge	
De 14 à 17 ans	37
De 18 à 21 ans	31
De 22 à 24 ans	31
Genre	
Femme/fille	49
Homme/garçon	50
Autre	1
Niveau de scolarité	
Études secondaires en cours	34
Diplôme d'études secondaires	32
Études collégiales ou techniques	17
Études universitaires	15
Travail	
Temps plein	20
Temps partiel	36
Sans emploi	43
Langue	
Anglais	80
Français	20
Parents	
% de l'échantillon total	
Âge	
Moins de 35 ans	2
De 35 à 49 ans	42
50 ans et +	55
Genre	
Genre féminin	47
Genre masculin	52
Autre	< 1 %
Niveau de scolarité	
Études secondaires ou moins	13
Études collégiales ou techniques	32
Études universitaires	54
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 \$	6
De 40 000 \$ à 100 000 \$	32
Plus de 100 000 \$	54
Langue	
Anglais	78
Français	22

Annexe B : Instrument de la recherche quantitative

VII. Questionnaire à l'intention des jeunes

Page de renvoi

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

- 1 English / Anglais
- 2 – Français / French

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux personnes âgées de 14 à 24 ans. Environics Research, une société de recherche indépendante, mène ce sondage au nom du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire et vos réponses demeureront anonymes. Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre à ce sondage.

Il est préférable de répondre au sondage à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Pour toute question au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh d'Environics Research à l'adresse derek.leebosh@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Questions de sélection

D1. Quel âge avez-vous?

MENU DÉROULANT NUMÉRIQUE (10 À 80).

SI D1 = [14, 24], PASSER À D2.

SI D1 < 14, REMERCIER ET TERMINER.

SI D1 > 24, REMERCIER ET RÉACHEMINER VERS LE SONDEGE DES PARENTS.

D2. À quel genre vous identifiez-vous?

- 1 Homme/Garçon
- 2 Femme/Fille
- 3 Je m'identifie à un autre genre (veuillez préciser)
- 4 Je préfère ne pas répondre

D3. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

LISTE DÉROULANTE DES PROVINCES/TERRITOIRES

D4. Nous devons nous assurer d'inclure des personnes de toutes les régions du Canada; à cet effet, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

RTA – QUESTION OUVERTE

Section 2 : Sécurité

Q1. Dans quelle mesure vous sentez-vous personnellement en sécurité dans chacun de ces endroits?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A À l'école
- B À la maison
- C Au travail
- D En ligne
- E En marchant seul(e) dans votre quartier

- 1 Pas du tout en sécurité
- 2 Pas très en sécurité
- 3 Plus ou moins en sécurité
- 4 Très en sécurité
- 5 Sans objet
- 6 Je préfère ne pas répondre

Section 3 : Technologie

Q2. Combien d'heures par jour environ passez-vous en ligne?

RÉPONSE NUMÉRIQUE OUVERTE : ____ heures.

Q3. À quelle fréquence utilisez-vous l'internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

- 1 À toutes les heures ou plus souvent/constamment
- 2 Quelques fois par jour
- 3 Environ une fois par jour
- 4 Quelques fois par semaine
- 5 Une fois par semaine ou moins
- 6 Jamais
- 7 Je préfère ne pas répondre

Q4. Parmi les sites ou des applications de médias sociaux en ligne suivants, lesquels avez-vous utilisés au cours de la semaine dernière?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 Messagerie texte/WhatsApp

- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 X (autrefois Twitter)
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Plateformes de jeu (Xbox Live, PlayStation, Steam, etc.)
- 11 Tumblr
- 12 TikTok
- 13 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 14 Je n'utilise pas ces sites ou ces applications **ANCRER. EXCLUSIF.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q5. Dans quelle mesure chacune des activités sociales en ligne suivantes (p. ex., clavardage avec des amis, jeux et utilisation des médias sociaux) est-elle une expérience positive ou négative pour vous?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A Jeux
- B Utilisation des médias sociaux
- C Textos et messages

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Tout à fait positive
- 2 Majoritairement positive
- 3 Aussi positive que négative
- 4 Majoritairement négative
- 5 Tout à fait négative
- 6 Sans objet ou je ne le fais jamais **ANCRER.**
- 7 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Les questions suivantes portent sur la cyberintimidation. Dans ce sondage, le terme « cyberintimidation » fait référence à l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend les comportements suivants :

- taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes;
- diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne;

- harceler, envoyer des messages menaçants, traquer (harcèlement criminel) ou prétendre être une personne (cyberimposture).

Q6. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Très conscient(e)
- 2 Plus ou moins conscient(e)
- 3 Pas très conscient(e)
- 4 Je n'en ai jamais entendu parler auparavant **PASSER À Q8.**
- 5 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q7. Où et comment avez-vous appris ce qu'est la cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 De l'expérience personnelle de la cyberintimidation
- 2 Des amis ou connaissances en ligne qui ont été victimes de cyberintimidation
- 3 À l'école ou des enseignants
- 4 Des publicités ou messages d'intérêt public à ce sujet
- 5 Des nouvelles à ce sujet
- 6 De mes parents
- 7 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 8 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

POSER À TOUS

Q8. À votre avis, dans quelle mesure la cyberintimidation est-elle un problème pour les jeunes au Canada?

INSÉRER UNE ÉCHELLE HORIZONTALE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 0 = La cyberintimidation n'est pas du tout un problème.
10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave
00 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q9. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes d'être victimes de cyberintimidation?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.
- 2 La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes.
- 3 La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.
- 4 La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience.
- 5 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q10. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Les jeunes hommes ou les garçons
- 2 Les jeunes femmes ou les filles
- 3 Les personnes transgenres ou personnes de diverses identités de genre
- 4 Les personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Les personnes qui sont peu attrayantes physiquement, qui ont un surpoids ou un poids insuffisant
- 6 Les personnes de couleur ou racisées
- 7 Les personnes ayant une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 8 Les personnes ayant une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 9 Les personnes ayant une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 10 Les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale
- 11 Les personnes ayant une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire
- 12 Types de personnes non identifiées ci-dessus (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 13 Tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation **ANCRER. EXCLUSIF.**
- 14 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Q11. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 1 La cyberintimidation est illégale.
- 2 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste.
- 3 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation; c'est légal.
- 4 Je ne sais pas
- 5 Je préfère ne pas répondre

Section 5 : Expérience de cyberintimidation

Dans cette section du questionnaire, vous serez invité(e) à répondre à une série de questions sur vos expériences personnelles de cyberintimidation. Si, à un moment donné, vous ne vous sentez pas à l'aise pour donner votre avis, n'hésitez pas à ne répondre à une question ou à vous retirer.'

L'objectif de cette étude est de recueillir des informations et des données afin d'améliorer les mesures prises par le gouvernement du Canada pour lutter contre la cyberintimidation. En répondant aux questions suivantes, vous contribuerez à une meilleure compréhension des défis actuels et vous aiderez à identifier des solutions potentielles de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation.

Q12. Avez-vous déjà été personnellement victime de cyberintimidation?

- 1 Oui **PASSER À Q13**
- 2 Non **POSER Q12a, PUIS PASSER À LA SECTION 6.**
- 3 Je préfère ne pas répondre **POSER Q12a, PUIS PASSER À LA SECTION 6.**

Q12a. Dans quelle mesure craignez-vous d'être un jour victime de cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
- 3 Très peu préoccupé(e)

- 4 Pas du tout préoccupé(e)
- 5 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q13. À quand remonte la dernière fois où vous avez été victime de cyberintimidation?

- 1 Au cours de la dernière semaine
- 2 Au cours du dernier mois
- 3 Il y a de 1 à 3 mois
- 4 Il y a de 3 mois à 1 an
- 5 Il y a plus de 1 an
- 9 Je ne me souviens pas
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q14. Où avez-vous été victime de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 Messagerie texte/WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 X (autrefois Twitter)
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Plateformes de jeu (Xbox Live, PlayStation, Steam, etc.)
- 11 Tumblr
- 12 TikTok
- 13 Ailleurs (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q14b. En ce qui concerne la cyberintimidation, quelles sont les applications de médias sociaux et les méthodes de communication que vous considérez comme sûres?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 Messagerie texte/WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat

- 5 X (autrement Twitter)
- 6 YouTube
- 7 Twitch
- 8 Discord
- 9 Reddit
- 10 Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation, Steam)
- 11 Tumblr
- 12 TikTok

13 Nulle part est sûr **ANCRER. EXCLUSIF.**

99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q15. Lorsque vous avez été victime de cyberintimidation, lesquelles des situations suivantes avez-vous vécues?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages de menaces physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur votre race ou votre origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs au sujet de votre orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs au sujet de votre identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur votre apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur votre incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 10 Commentaires négatifs sur votre incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 11 Commentaires négatifs sur votre incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 12 Commentaires négatifs sur votre incapacité liée à la santé mentale
- 13 Commentaires négatifs sur votre maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire

98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**

99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q16. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes qui vous a (ont) cyberintimidé(s)?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille

- 4 Étranger sur Internet ou une personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne
- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que cette expérience de cyberintimidation ne vous a pas dérangé(e) du tout, et 10, que cela vous a dérangé(e) beaucoup.

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

0 = Cela ne vous a pas dérangé(e) du tout

10 = Cela vous a dérangé(e) beaucoup

00 Je préfère ne pas répondre **ANCRER**

Q18. Qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait **ANCRER. Exclusif. PASSER A SECTION 6**
- 2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé.
- 3 J'ai bloqué le cyberintimidateur
- 4 J'en ai parlé à un parent **POSER Q18b.**
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école **POSER Q18b.**
- 6 J'en ai parlé à un ami
- 7 J'ai communiqué avec la police **POSER Q18b.**
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application.
- 9 Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines **POSER Q18b.**
- 10 Je l'ai signalé au site Web ou l'application **POSER Q18b.**
- 11 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 12 J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils
- 13 J'en ai parlé à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social **POSER Q18b.**
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. Exclusif. PASSER A SECTION 6.**

POSER SI OPTION 4, 5, 7, 9, 10 OU 13 SÉLECTIONNÉE; SINON, PASSER À Q19.

Q18b. Nous aimerions en savoir plus sur ce que vous avez ressenti après avoir parlé à quelqu'un de votre (vos) expérience(s) de cyberintimidation. Lesquels des mots suivants décrivent comment la personne à qui vous avez parlé de la cyberintimidation vous a fait sentir ?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent. **Randomize.**

- 1 Soutenu(e)
- 2 Entendu
- 3 Compris
- 4 Comme si quelqu'un était de mon côté
- 5 Cru
- 6 Renforcé
- 7 Jugé(e)
- 8 Blâmé(e)
- 9 Seul(e)
- 10 Comme si c'était de ma faute
- 11 Impuissant (incapacité d'agir)
- 12 Sans espoir (manque d'optimisme quant à l'avenir)
- 98 Un autre mot (Préciser)_____ **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation?

- 1 La cyberintimidation a cessé
- 2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant
- 3 La cyberintimidation s'est aggravée
- 9 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Section 6 : Témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation qui ne vous visait pas (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu quelqu'un d'autre en être victime)?

- 1 Oui
- 2 Non **PASSER À LA SECTION 7.**
- 9 Je préfère ne pas répondre **PASSER À LA SECTION 7.**

SI OUI :

Q21. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes que vous avez vues être victimes de cyberintimidation?

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Étranger sur Internet ou une personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne

- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q22. Que savez-vous de la cyberintimidation dont vous avez été témoin?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages de menaces physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur la race ou l'origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur l'orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur l'identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur l'apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 10 Commentaires négatifs sur une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 11 Commentaires négatifs sur une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 12 Commentaires négatifs sur une incapacité liée à la santé mentale
- 13 Commentaires négatifs sur une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire
- 97 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 98 Je ne sais pas **ANCRER. EXCLUSIF.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF. EXCLUSIF.**

Q23. Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une personne victime de cyberintimidation?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'en ai pas tenu compte et je n'ai rien fait **ANCRER. EXCLUSIF.**
- 2 J'ai parlé à la victime et je lui ai offert mon soutien
- 3 J'en ai parlé à un parent
- 4 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 5 J'en ai parlé à des amis
- 6 J'ai communiqué avec la police
- 7 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web et de l'application

- 8 Je l'ai signalé à mon employeur ou au service des ressources humaines
- 9 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 10 J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils
- 11 J'en ai parlé à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Section 7 : Perpétration de cyberintimidation

Q24. Avez-vous déjà personnellement agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou avez-vous déjà été accusé de cyberintimidation?

- 1 Oui
- 2 Non **PASSER À LA SECTION 8.**
- 9 Je préfère ne pas répondre **PASSER À LA SECTION 8.**

SI OUI :

Q25. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec la ou les personnes que vous avez peut-être cyberintimidées?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami ou ancien ami
- 2 Connaissance
- 3 Membre de la famille
- 4 Étranger sur Internet ou une personne anonyme
- 5 Connaissance en ligne
- 6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)
- 7 Personne à l'école
- 8 Collègue de travail
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q26. Pensez à cet incident où vous avez peut-être cyberintimidé quelqu'un; pourquoi avez-vous agi ainsi?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – POSER À TOUS

Q27. Si vous étiez victime de cyberintimidation aujourd'hui, comment réagiriez-vous?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je l'ignorerais et je ne réagis pas **ANCRER. EXCLUSIF.**
- 2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire **ANCRER.**

- 3 Je garderais des preuves de ce qui s'est passé
- 4 Je bloquerais le cyberintimidateur
- 5 J'en parlerais à un parent
- 6 J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école
- 7 J'en parlerais à un ami
- 8 Je communiquerais avec la police pour signaler ce qui s'est passé
- 9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application
- 10 Je le signalerais au site où cela s'est déroulé
- 11 Je le signalerais à mon employeur ou au service des ressources humaines
- 12 Je confronterais le cyberintimidateur directement
- 13 Je ferais des recherches en ligne pour des conseils
- 14 Je parlerais à un prestataire de soins personnels ou à un travailleur social
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF.**

Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A Si j'étais victime de cyberintimidation et que je prenais des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait.
- B La cyberintimidation est un problème croissant
- C Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes enseignants.
- D La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.
- E Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.
- F Si j'étais victime de cyberintimidation, je serais très à l'aise d'en discuter avec mes parents.
- G Si je signalais un événement de cyberintimidation aux autorités, je suis convaincu(e) qu'elles prendraient ma plainte très au sérieux.
- H La cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.

ALTERNER L'ÉCHELLE.

- 1 Fortement en accord
- 2 Plutôt en accord
- 3 Plutôt en désaccord
- 4 Fortement en désaccord
- 9 Sans objet **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER.**

Q29. Si une personne que vous connaissez ou vous-même étiez victime de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

- 1 Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis
- 2 Oui, il y en a (veuillez préciser) _____
- 9 Je préfère ne pas répondre

Section 9 : Caractéristiques démographiques

Pour terminer, nous avons quelques questions à vous poser à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

D5. Êtes-vous actuellement...?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Étudiant(e) à temps plein
- 2 Étudiant(e) à temps partiel
- 3 Pas aux études

D6. Êtes-vous actuellement...?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Travailleur(se) à temps plein
- 2 Travailleur(se) à temps partiel
- 3 Sans emploi

D7. Parmi les choix suivants, quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

- 1 Études secondaires en partie ou équivalent; je suis toujours au secondaire
- 2 Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- 3 Certificat ou diplôme de métier (apprentissage, institut technique, école de métiers ou école de formation professionnelle)
- 4 Diplôme d'études collégiales ou préuniversitaires, ou autre certificat ou diplôme non universitaire (autre que les certificats ou diplômes de métiers)
- 5 Diplôme d'études universitaires de premier cycle
- 6 Diplôme d'études supérieures ou programme professionnel universitaire
- 9 Je préfère ne pas répondre

D8. Vivez-vous actuellement avec au moins un parent ou un tuteur légal?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Je préfère ne pas répondre

D9. Vous identifiez-vous comme l'une des personnes suivantes?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Minorité racisée
- 2 Premières Nations, Inuits ou Métis

-
- 3 Membre de la communauté 2ELGBTQIA+ (deux esprits, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, intersexuel, asexuel, et le + comprend les personnes qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre et emploient d'autres terminologies)
 - 4 Une personne ayant une incapacité ou un handicap **POSER D10**
 - 5 Non **EXCLUSIF**

SI OPTION 4 SÉLECTIONNÉE; SINON, PASSER À LA FIN.

D9b. Vous avez indiqué que vous êtes une personne ayant une incapacité ou un handicap. Si vous souhaitez donner plus de détails, sélectionnez ceux qui s'appliquent à vous.

Veillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

- 1 Personne ayant une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 2 Personne ayant une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 3 Personne ayant une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 4 Personne ayant une incapacité liée à la santé mentale
- 5 Personne ayant une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire
- 6 Autre incapacité ou handicap
- 9 Je préfère ne pas répondre

Ceci met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse contribution. Pour en savoir plus sur la cyberintimidation et les moyens d'y faire face, veuillez consulter la page Web suivante :

<https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation.html>

Les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.

VIII. Questionnaire à l'intention des parents

Page de renvoi

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous souhaitez répondre au sondage.

1 – English / Anglais

2 – Français / French

Les renseignements recueillis dans le cadre de la recherche sont assujettis aux dispositions de la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#), des lois du gouvernement du Canada et des lois provinciales en matière de protection des renseignements personnels.

Introduction

Bienvenue à ce sondage sur les expériences en ligne des jeunes Canadiens, y compris la cyberintimidation. Ce sondage s'adresse aux parents d'enfants âgés de 10 à 24 ans. Environics Research, une société de recherche indépendante, mène ce sondage au nom du gouvernement du Canada.

Votre participation est volontaire, et vos réponses demeureront anonymes. Il vous faudra environ 10 minutes pour répondre à ce sondage.

Il est préférable de répondre ce sondage à partir d'un ordinateur ou d'une tablette. Si vous utilisez votre téléphone intelligent pour y répondre, veuillez mettre l'appareil en mode paysage (écran à l'horizontale) afin que toutes les questions s'affichent correctement.

Si vous avez des questions au sujet du sondage, veuillez communiquer avec Derek Leebosh d'Environics Research à derek.leebosh@environics.ca.

Veuillez cliquer sur >> pour continuer.

Section 1 : Questions de sélection

D1. Combien d'enfants âgés de 10 à 24 ans avez-vous?

___ enfant(s)

Aucun **REMERCIER ET TERMINER.**

D2. À quel(s) genre(s) vos enfants de 10 à 24 ans s'identifient-ils?

Veuillez sélectionner toutes les réponses qui s'appliquent.

1 Homme/Garçon

2 Femme/Fille

3 Il(s) s'identifie(nt) à un autre genre (veuillez préciser)

4 Je préfère ne pas répondre

D3. Avez-vous des enfants dans l'une ou l'autre des catégories d'âge suivantes?

A De 10 à 13 ans

B De 14 à 17 ans

C De 18 à 24 ans

1. Oui
2. Non

D4. Avez-vous des enfants de 10 à 24 ans qui s'identifient comme membre de l'un ou l'autre des groupes suivants? *Choisir tout ce qui s'applique*

- 1 Minorité racisée
- 2 Premières Nations, Inuits ou Métis
- 3 Membre de la communauté 2ELGBTQIA+ (deux esprits, lesbienne, gai, bisexuel, transgenre, queer, intersexuel, asexuel, et le + comprend les personnes qui indiquent leur appartenance à divers groupes sexuels et de genre et emploient d'autres terminologies)
- 4 Une personne ayant une incapacité ou un handicap **POSER D4b**
- 5 Non **EXCLUSIF**

SI OPTION 4 SÉLECTIONNÉE

D4b. Vous avez indiqué qu'un ou plusieurs de vos enfants sont des personnes ayant une incapacité ou un handicap. Si vous souhaitez donner plus de détails, sélectionnez ceux qui s'appliquent à eux.

Choisir tout ce qui s'applique

- 1 Personne ayant une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 2 Personne ayant une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 3 Personne ayant une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 4 Personne ayant une incapacité liée à la santé mentale
- 5 Personne ayant une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire
- 6 Autre incapacité ou handicap
- 7 Je préfère ne pas répondre

D5. Dans quelle province ou quel territoire habitez-vous?

LISTE DÉROULANTE DES PROVINCES/TERRITOIRES

D6. Nous devons nous assurer d'inclure des personnes de toutes les régions du Canada; à cet effet, veuillez indiquer les trois premiers caractères de votre code postal.

RTA – QUESTION OUVERTE

Section 2 : Sécurité

Les questions suivantes portent sur vos enfants de 10 à 24 ans.

Q1. Dans quelle mesure estimez-vous que vos enfants sont en sécurité dans chacun de ces endroits?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

- A À l'école
- B À la maison
- C Au travail
- D En ligne
- E En marchant seuls dans le quartier

- 1 Pas du tout en sécurité
- 2 Pas très en sécurité
- 3 Plus ou moins en sécurité
- 4 Très en sécurité
- 5 Ne s'applique pas
- 9 Sans objet
- 99 Je préfère ne pas répondre

Section 3 : Technologie

Q2. À quelle fréquence vos enfants utilisent-ils l'internet pour des interactions sociales (p. ex., textos, messages ou clavardage en ligne avec des amis ou des connaissances, jeux ou publications sur les médias sociaux)?

- 1 À toutes les heures ou plus souvent/constamment
- 2 Quelques fois par jour
- 3 Environ une fois par jour
- 4 Quelques fois par semaine
- 5 Une fois par semaine ou moins
 - Jamais
 - Je ne sais pas

Q3. À votre connaissance, lesquels des sites ou applications de médias sociaux en ligne suivants vos enfants utilisent-ils? *Choisir tout ce qui s'applique*

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
- 2 Messagerie texte/WhatsApp
- 3 Instagram
- 4 Snapchat
- 5 X (autrement Twitter)
- 6 YouTube
- 7 Twitch
 - Discord
 - Reddit
 - Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation, Steam)
 - Tumblr
 - TikTok
 - Autre (veuillez préciser)
 - Mes enfants n'utilisent aucun de ces sites ou applications

ANCRER.

ANCRER. EXCLUSIF.

8 Je ne connais pas les sites ou applications que mes enfants utilisent **ANCERER. EXCLUSIF.**

99 Je préfère ne pas répondre **ANCERER. EXCLUSIF.**

Section 4 : Perceptions de la cyberintimidation

Les questions suivantes portent sur la cyberintimidation. Dans ce sondage, le terme « cyberintimidation » fait référence à l'utilisation d'ordinateurs, de téléphones intelligents et d'autres appareils pour embarrasser, harceler, menacer, tourmenter ou humilier quelqu'un.

La cyberintimidation comprend les comportements suivants :

- taquiner, injurier, blesser ou dénigrer des personnes;
- diffuser des rumeurs, des renseignements personnels (y compris des photos intimes) ou de faux renseignements en ligne;
- harceler, envoyer des messages menaçants, traquer (harcèlement criminel) ou prétendre être une personne (cyberimposture).

Q4. Dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes conscient de la « cyberintimidation »?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

1 Très conscient

2 Plus ou moins conscient

3 Pas très conscient

- Pas du tout conscient

99 Je préfère ne pas répondre **ANCERER**

Q5. Selon vous, dans quelle mesure la cyberintimidation constitue-t-elle un problème pour les jeunes (c.-à-d. les 10 à 24 ans) au Canada? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10.

INSÉRER UNE ÉCHELLE HORIZONTALE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

0 = La cyberintimidation n'est pas du tout un problème.

10 = La cyberintimidation est un problème extrêmement grave

00 Je préfère ne pas répondre **ANCERER**

Q6. Dans quelle mesure croyez-vous qu'il est courant pour les jeunes d'être victimes de cyberintimidation?

ALTERNER L'ÉCHELLE.

1 La cyberintimidation est plutôt rare et ne touche qu'un très petit nombre de jeunes.

2 La cyberintimidation survient à l'occasion et touche une minorité de jeunes.

- La cyberintimidation est plutôt courante et touche beaucoup de jeunes.
- La cyberintimidation est omniprésente et presque tout le monde en fait l'expérience.
- Je ne sais pas **ANCERER**

Q7. D'après vous, quelles catégories de jeunes sont les plus susceptibles d'être victimes de cyberintimidation?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

1 Les jeunes hommes ou les garçons

- 2 Les jeunes femmes ou les filles
- 3 Les personnes transgenres ou personnes de diverses identités de genre
- 4 Les personnes qui s'identifient comme gaies ou lesbiennes
- 5 Les personnes qui sont perçues comme étant peu attrayantes physiquement, ayant un surpoids ou un poids insuffisant
- 6 Les personnes de couleur ou racisées
- 7 Les personnes ayant une incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 8 Les personnes ayant une incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 9 Les personnes ayant une incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
 - Les personnes ayant une incapacité liée à la santé mentale
 - Les personnes ayant une maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire
 - Types de personnes non identifiées ci-dessus (veuillez préciser) **ANCERER.**
- 10 Tout le monde est également susceptible d'être victime de cyberintimidation **ANCERER. EXCLUSIF.**
Je ne sais pas **ANCERER. EXCLUSIF.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCERER. EXCLUSIF**

Q8. À votre connaissance, la cyberintimidation est-elle légale ou illégale au Canada?

- 1 La cyberintimidation est illégale.
- 2 La cyberintimidation est essentiellement illégale, mais cela dépend de ce en quoi elle consiste.
- 3 Il n'existe aucune loi contre la cyberintimidation; c'est légale.
- 4 Je ne sais pas
- 99 Je préfère ne pas répondre

Section 5 : Expérience de cyberintimidation

L'objectif de cette étude est de recueillir des informations et des données afin d'améliorer les mesures prises par le gouvernement du Canada pour lutter contre la cyberintimidation. En répondant aux questions suivantes, vous contribuerez à une meilleure compréhension des défis actuels et vous aiderez à identifier des solutions potentielles de prévention et d'intervention en matière de cyberintimidation.

Q9. Dans quelle mesure craignez-vous que vos propres enfants soient un jour victimes de cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
 - Très peu préoccupé(e)
 - Pas du tout préoccupé(e)

Q10. Est-ce que l'un de vos enfants âgés de 10 à 24 ans a déjà été victimes de cyberintimidation?

- Oui, un de mes enfants a été victime de cyberintimidation
- Oui, plusieurs de mes enfants ont été victimes de cyberintimidation
- Non, mes enfants n'ont jamais été victimes de cyberintimidation **PASSER À LA SECTION 6.**

9 Je préfère ne pas répondre

PASSER À LA SECTION 6.

99 Je ne sais pas

PASSER À LA SECTION 6.

SI UN ENFANT A ÉTÉ VICTIME DE CYBERINTIMIDATION À Q10, DEMANDER :

Q11. Quel âge avait votre enfant lorsqu'il a été victime pour la première fois de cyberintimidation?

____ ans – LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.

SI PLUSIEURS ENFANTS ONT ÉTÉ VICTIMES DE CYBERINTIMIDATION À Q10, DEMANDER :

Q11b. Quel âge avait chacun de vos enfants lorsqu'il a été victime pour la première fois de cyberintimidation?

Enfant n° 1

____ ans – LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.

Enfant n° 2

____ ans – LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.

Enfant n° 3

____ ans – LISTE DÉROULANTE JUSQU'À 24 ANS.

Q11c. Quel est le genre de votre ou vos enfants qui ont été victimes de cyberintimidation?

Choisir tout ce qui s'applique

- 1 Homme/Garçon
 - Femme/Fille
 - Il(s) s'identifie(nt) à un autre genre (veuillez préciser)
- 2 Je préfère ne pas répondre **EXCLUSIF**

Q12. À quand remonte la dernière fois où votre ou vos enfants ont été victimes de cyberintimidation?

1. Au cours de la dernière semaine
2. Au cours du dernier mois
3. Il y a de 1 à 3 mois
4. Il y a de 3 mois à 1 an
5. Il y a plus de 1 an
 - Je ne me souviens pas
 - Je préfère ne pas répondre

Q13. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux la façon dont vous avez appris que votre ou vos enfants avaient été victimes de cyberintimidation?

- 1 Mon enfant est venu me voir tout de suite pour me parler de la cyberintimidation.
- 2 Mon enfant m'a parlé de la cyberintimidation longtemps après qu'elle ait commencé.
- 3 Mon enfant ne m'a pas parlé de la cyberintimidation, et je l'ai appris d'une autre source.
- 4 Autre (veuillez préciser) _____

Q14. À votre connaissance, à quel endroit ou sur quelle plateforme votre ou vos enfants ont-ils été victimes de cyberintimidation?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Facebook
 - Messagerie texte/WhatsApp
 - Instagram
 - Snapchat
 - X (autrement Twitter)
 - YouTube
 - Twitch
 - Discord
 - Reddit
 - Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation, Steam)
 - Tumblr
 - TikTok
 - Ailleurs (veuillez préciser) **ANCRER.**
 - Je ne sais pas **ANCRER. EXCLUSIF.**
 - Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Q14b. En ce qui concerne la cyberintimidation, quelles sont les applications de médias sociaux et les méthodes de communication que vous considérez comme sûres ?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIRE

- 1 Facebook
 - Instagram
 - Messagerie texte/WhatsApp
- 2 Snapchat
- 3 X (autrement Twitter)
- 4 YouTube
- 5 Twitch
- 6 Discord
 - Reddit
 - Plateformes de jeu (p. ex., Xbox Live, PlayStation, Steam)
 - Tumblr
 - TikTok

- Nulle part **ANCRER. EXCLUSIF**
- Je ne sais pas **ANCRER.**
- Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Q15. Lesquelles des situations suivantes votre ou vos enfants victimes de cyberintimidation ont-ils vécues?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Injures
- 2 Messages de menaces physique
- 3 Messages sexuellement explicites
- 4 Publication de renseignements personnels (y compris des photos intimes)
- 5 Commentaires négatifs sur leur race ou origine ethnique
- 6 Commentaires négatifs sur leur orientation sexuelle
- 7 Commentaires négatifs sur leur identité de genre
- 8 Commentaires négatifs sur leur apparence physique
- 9 Commentaires négatifs sur leur incapacité sensorielle (visuelle ou auditive)
- 10 Commentaires négatifs sur leur incapacité physique (mobilité, flexibilité, dextérité, douleur)
- 11 Commentaires négatifs sur leur incapacité cognitive (apprentissage, développement, mémoire)
- 12 Commentaires négatifs sur leur incapacité liée à la santé mentale
- 13 Commentaires négatifs sur leur maladie chronique, une incapacité épisodique ou temporaire

- 1 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
 - 14 Je ne sais pas **ANCRER. EXCLUSIF.**
 - 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Q16. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu sur vous cette expérience de cyberintimidation de votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation que votre ou vos enfants ont vécue ne vous a pas dérangé(e) du tout, et 10, que cela vous a dérangé(e) beaucoup.

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

0 = Cela ne vous a pas dérangé(e) du tout

10 = Cela vous a dérangé(e) beaucoup

00 Je préfère ne pas répondre **ANCRER**

Q17. Comment décririez-vous l'impact qu'a eu cette expérience de cyberintimidation sur votre ou vos enfants? Veuillez répondre à l'aide d'une échelle de 0 à 10, où 0 signifie que l'expérience de cyberintimidation n'a pas dérangé votre ou vos enfants, et 10, que cela leur a beaucoup dérangé.

INSÉRER UNE ÉCHELLE. ALTERNER L'ÉCHELLE.

0 = Cela n'a pas dérangé mon ou mes enfants du tout

10 = Cela a été une expérience très blessante pour mon ou mes enfants

00 Je préfère ne pas répondre

ANCRER

Q18. Au moment de l'incident le plus récent, qu'avez-vous fait en réponse à cette cyberintimidation de votre ou vos enfants?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

1 Je n'ai rien fait en réponse

ANCRER. EXCLUSIF. PASSER À Q20.

2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé

3 J'ai montré à mes enfants comment bloquer le cyberintimidateur

4 J'ai parlé à mes enfants et je leur ai offert mon soutien

5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école

6 J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés

7 J'ai communiqué avec la police

8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application

9 Je l'ai signalé au site Web ou l'application

10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement

11 J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils

12 J'ai confisqué leur téléphone, leur tablette ou leur ordinateur ou j'en ai restreint l'accès

- Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

- Je préfère ne pas répondre

ANCRER. EXCLUSIF

Q19. Que s'est-il passé après que vous avez pris ces mesures en réponse à la cyberintimidation de votre ou vos enfants?

1 La cyberintimidation a cessé

2 La cyberintimidation s'est poursuivie comme auparavant

3 La cyberintimidation s'est aggravée

99 Je préfère ne pas répondre

Section 6 : Témoin de cyberintimidation

Q20. Au cours de la dernière année, avez-vous été témoin de cyberintimidation visant un jeune autre que l'un de vos enfants (p. ex., vous en avez entendu parler ou vous avez vu un autre enfant en être victime)?

- Oui

- Non

PASSER À LA SECTION 7.

9 Je préfère ne pas répondre

PASSER À LA SECTION 7.

SI OUI :

Q21. Au moment de l'incident le plus récent, quel était votre lien avec le jeune que vous avez vu être victime de cyberintimidation?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Ami d'un de mes enfants
- 2 Enfant d'un de mes amis
- 3 Enfant avec qui j'ai un lien de parenté (p. ex., nièce, neveu)
- 4 Enfant à l'école de mes enfants
- 5 Enfant dans mon quartier
- 6 Je ne connaissais pas l'enfant
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Q22. Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été témoin ou entendu parler d'une jeune victime de cyberintimidation?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

- 1 Je n'ai rien fait en réponse **ANCRER. EXCLUSIF**
- 2 J'ai gardé des preuves de ce qui s'est passé
- 3 J'ai montré à l'enfant comment bloquer le cyberintimidateur
- 4 J'en ai parlé à l'enfant et je lui ai offert mon soutien
- 5 J'en ai parlé à un enseignant ou à la direction de l'école
- 6 J'ai parlé aux parents du cyberintimidateur ou je les ai confrontés
- 7 J'ai communiqué avec la police
- 8 J'ai appris à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application
- 9 Je l'ai signalé au site Web ou l'application
- 10 J'ai confronté le cyberintimidateur directement
- 11 J'ai fait des recherches en ligne pour des conseils
- 12 J'ai parlé de cyberintimidation à mes propres enfants
- 98 Autre (veuillez préciser) **ANCRER.**
- 99 Je préfère ne pas répondre **ANCRER. EXCLUSIF**

Section 7 : Perpétration de cyberintimidation

Q23. Dans quelle mesure craignez-vous que l'un de vos enfants agisse envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation? Êtes-vous...?

- 1 Très préoccupé(e)
- 2 Plutôt préoccupé(e)
 - Très peu préoccupé(e)
 - Pas du tout préoccupé(e)

Q24. À votre connaissance, vos enfants ont-ils déjà agi envers quelqu'un en ligne d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation ou en ont-ils déjà été accusés?

- Oui

1 Non

PASSER À LA SECTION 8.

9 Je préfère ne pas répondre

PASSER À LA SECTION 8.

99 Je ne sais pas

PASSER À LA SECTION 8.

SI OUI :

Q25. Au moment de l'incident le plus récent, quel lien votre ou vos enfants entretenaient-ils avec la ou les personnes qu'ils ont peut-être cyberintimidés?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

1 Ami ou ancien ami

2 Connaissance

3 Membre de la famille

4 Étranger sur Internet ou personne anonyme

5 Connaissance en ligne

6 Partenaire actuel(le) ou antérieur(e)

- Personne à l'école
- Collègue de travail
- Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

7 Je ne sais pas

ANCRER. EXCLUSIF

Q26. Pensez à cet incident où vos enfants ont peut-être cyberintimidé quelqu'un, qu'avez-vous fait à ce sujet?

Section 8 : Réaction à la cyberintimidation – POSER À TOUS

Q27. Si l'un de vos enfants était victime de cyberintimidation aujourd'hui, comment réagiriez-vous?

Choisir tout ce qui s'applique

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT.

1 Je l'ignorerais et je ne réagis pas

ANCRER. EXCLUSIF.

2 Je ne saurais pas comment réagir ni quoi faire

ANCRER. EXCLUSIF.

3 Je garderais des preuves de ce qui s'est passé

4 Je montrerais à mon enfant comment bloquer le cyberintimidateur

5 J'en parlerais à mon enfant et je lui offrirais mon soutien

6 J'en parlerais à un enseignant ou à la direction de l'école

7 J'en parlerais aux parents du cyberintimidateur ou je les confronterais

8 Je communiquerais avec la police

9 J'apprendrais à connaître les paramètres de confidentialité du site Web ou de l'application

10 Je le signalerais au site Web ou application

11 Je confronterais le cyberintimidateur directement

12 Je ferais des recherches en ligne pour des conseils

- Je confisquerais le téléphone, la tablette ou l'ordinateur de mon enfant ou j'en restreindrais l'accès

98 Autre (veuillez préciser)

ANCRER.

Q28. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants sur la cyberintimidation?

RÉPARTIR ALÉATOIREMENT. CARROUSEL.

A Si mon enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, je suis convaincu(e) que le problème disparaîtrait

B La cyberintimidation est un problème croissant

C La plupart des cyberintimidateurs s'en tirent à bon compte.

D Nous ne prenons pas la cyberintimidation assez au sérieux.

E Si mon enfant était victime de cyberintimidation, il en parlerait probablement à ses amis avant de me parler.

F Si je signalais un événement de cyberintimidation à la direction de l'école, je suis convaincu(e) qu'elle prendrait ma plainte très au sérieux.

G Les parents n'ont pas suffisamment d'information sur la façon de gérer la cyberintimidation lorsque cela se produit.

H La cyberintimidation peut avoir des conséquences à long terme pour les victimes.

ALTERNER L'ÉCHELLE.

1 Fortement en accord

2 Plutôt en accord

3 Plutôt en désaccord

4 Fortement en désaccord

- Sans objet

ANCRER

99 Je préfère ne pas répondre

ANCRER. EXCLUSIF

Q29. Si votre enfant ou une personne que vous connaissez étaient victimes de cyberintimidation, y aurait-il des services d'assistance téléphonique ou des sites Web précis vers lesquels vous pourriez vous tourner pour obtenir du soutien?

1 Non, je ne connais aucun service d'assistance téléphonique ou site Web précis

2 Oui, il y en a (veuillez préciser) _____

Section 9 : Caractéristiques démographiques

Pour terminer, nous avons quelques questions à vous poser à des fins statistiques uniquement. Soyez assuré(e) que vos réponses resteront strictement confidentielles.

D7. Quel âge avez-vous?

MENU DÉROULANT NUMÉRIQUE DE 18 À 99

D9. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?

Choisir une réponse

01 Études primaires

02 Études secondaires en partie

03 Diplôme d'études secondaires ou équivalent

04 Apprentissage enregistré ou autre certificat ou diplôme d'une école de métiers

05 Diplôme d'études collégiales ou préuniversitaires, ou autre certificat ou diplôme non universitaire

06 Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat

07 Baccalauréat

08 Diplôme d'études supérieures au baccalauréat

99 Je préfère ne pas répondre

D10. Laquelle des catégories suivantes représente le mieux le revenu total de votre ménage, c'est-à-dire le revenu total combiné de tous les membres de votre ménage, avant impôts?

Choisir une réponse

01 Moins de 20 000 \$

02 De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$

03 De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$

04 De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$

05 De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$

06 De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$

07 150 000 \$ et plus

99 Je préfère ne pas répondre

Ceci met fin au sondage. Au nom du gouvernement du Canada, nous vous remercions de votre précieuse contribution. Pour en savoir plus sur la cyberintimidation et les moyens d'y faire face, veuillez consulter la page Web suivante :

<https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation.html>. Les résultats de ce sondage seront accessibles sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada au cours des prochains mois.